

Mise en demeure à Québec

ITT-Rayonier remet ses appareils de dépollution en état de fonctionner

par Jean-Pierre BONHOMME
La mise en demeure que le gouvernement du Québec a signifiée le 6 octobre dernier à la compagnie de production de pâte de papier ITT-Rayonier de Port-Cartier, sur la Côte-Nord dans le but de faire cesser la pollution du golfe Saint-Laurent a eu l'effet, selon les termes mêmes

des haut fonctionnaires québécois de l'Environnement, de faire surgir les dirigeants de la grande entreprise internationale d'un "sommeil profond et langoureux" et les travaux de remise en état des divers systèmes de dépollution industrielle procèdent actuellement à un rythme accéléré.

On se souviendra que les Services gouvernementaux de protection de l'environnement ont sommé la compagnie, dans leur mise en demeure formelle, de se rendre à quatre demandes touchant le fonctionnement maximal des appareils d'épuration, le déversement des déchets solides sur les berges du golfe,

la localisation des lieux d'élimination des rebuts et le nettoyage des berges.

A la suite de la signification formelle de la mise en demeure, deux équipes de contrôle de la direction des eaux des services gouvernementaux de l'environnement industriel se sont rendues à Port-Cartier, à 40 milles à

l'est de Sept-Îles, et elles ont constaté que les responsables des opérations ont mis bulldozers, camions-citernes et systèmes de pompage en oeuvre pour permettre le démarrage prochain des machines complexes d'élimination et de recyclage des liquides et des solides nocifs pour l'environnement naturel.

L'usine de Port-Cartier, érigée au coût de \$300 millions, produit une pâte de papier dite "dissolvante" qui sert à la fabrication de papiers spéciaux et de tissus. Il s'agit d'un procédé plus raffiné que celui utilisé dans la fabrication de la pâte de papier-journal. Les porte-parole de la compagnie estiment que,

dans l'état actuel du marché mondial, 60 pour cent de la production devrait être acheminée vers l'Europe; le reste devrait prendre le chemin des États-Unis.

L'usine ITT-Rayonier a une capacité prévue de quelque 750 tonnes par jour; depuis le début des opérations, l'hiver dernier, toutefois, la

production a fréquemment été interrompue et les cuissons n'ont permis d'atteindre des pointes de 500 tonnes par jour qu'en de rares occasions et encore d'une pâte de qualité inférieure à celle prévue. Ce sont ces difficultés que les dirigeants invoquent pour tenter d'excuser la paralysie des équipements de dépollution.

Les Services gouvernementaux de l'environnement industriel estiment pour leur part que la mise en marche des équipements doit se faire selon un calendrier précis, dans le cours normal des opérations actuelles, et qu'il n'y a pas lieu d'attendre la solution de tous les problèmes dans l'unité de production elle-même.

Leurs porte-parole ont souligné hier que des rencontres se tiendront à compter d'aujourd'hui à Québec et que les dirigeants de l'entreprise ont déjà manifesté la volonté ferme d'assurer le fonctionnement efficace des appareils de protection de la vie naturelle. Ils estiment même que les appareils anti-pollution pourront être mis en marche la semaine prochaine lors de la reprise des cuissons. L'usine de Port-Cartier est fermée depuis un mois, environ, pour permettre la révision annuelle des systèmes de production.

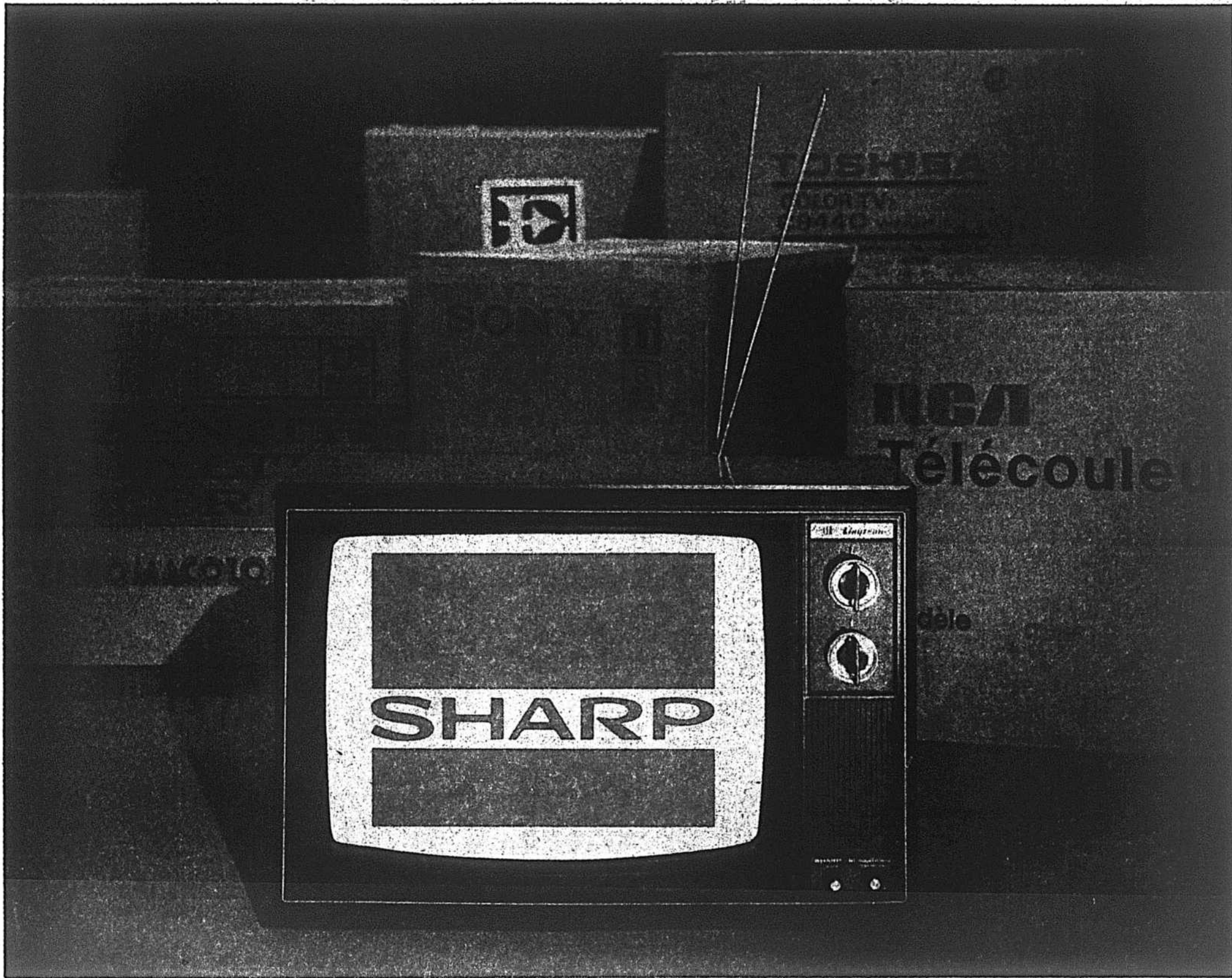
Subvention de \$40 millions

La direction des Services de protection de l'environnement industriel n'a jusqu'à maintenant pas voulu rendre public le texte même de la mise en demeure signifiée à la compagnie. Elle estime que la procédure prise en l'instance n'est pas aussi radicale que l'émission d'une ordonnance — cette dernière procédure n'étant toutefois pas exclue en cas de récidive — et qu'elle garde ainsi un caractère confidentiel. Il a par ailleurs été possible d'en connaître le contenu dans ses grandes lignes.

L'usine de Port-Cartier est équipée des systèmes anti-pollution les plus poussés possibles. Leur coût s'élève à quelque \$20 millions mais il a pu être assumé au moyen des subventions gouvernementales fédérales et provinciales qui se sont élevées à quelque \$40 millions. Les systèmes sont doubles et concernent les solides en suspension et les matières en dissolution.

Les équipes de contrôle gouvernementales de l'environnement industriel ont constaté que les systèmes étaient en panne au cours des visites de routine qu'elles ont effectuées au mois d'août dernier. Depuis la signification de la mise en demeure elles y sont retournées à deux reprises les 9 et 22 octobre; elles devraient faire d'autres vérifications d'ici l'hiver. Les équipes de vérification des effluents industriels ont visité quelque 50 usines au cours de l'été en collaboration avec des équipes du ministère fédéral de l'Environnement. Les deux gouvernements se sont partagés la tâche à parts égales. Il est à cet égard utile de signaler que les services québécois de protection de l'environnement industriel sont grosso modo dix fois moins bien pourvus en personnel que leurs contreparties ontariennes.

Dans le cas d'ITT-Rayonier les équipes, composées d'un ingénieur, d'un technicien et de deux assistants n'ont pas eu à faire de prélèvements, puisque aucun équipement même ceux qui concernent les égouts, n'était en état de fonctionnement. Les éléments toxiques se déversaient directement dans le golfe.



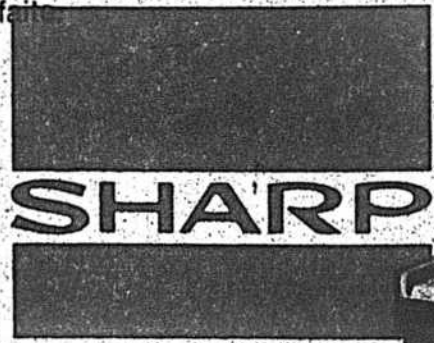
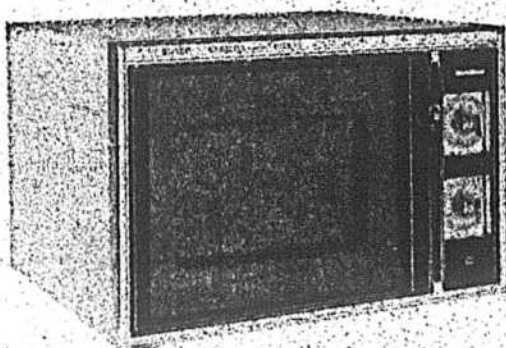
David contre les Goliaths.

Nous les défions, car les avantages techniques qu'ils peuvent offrir, nous les offrons également. À un prix qui coupe le souffle.

"Pourquoi diable irais-je acheter un Sharp alors qu'il existe tant de grandes marques?" N'est-ce pas ce que vous pensez? Eh bien sachez que Sharp peut facilement vous convaincre qu'une grande marque n'est pas nécessairement la meilleure. Prenez notre nouveau 20 pouces portable, le C2040. En plus d'être beau, il offre tous les avantages techniques qu'offrent d'autres téléviseurs comparables de nos concurrents les plus réputés. Dans certains cas, Sharp en offre même davantage. Consultez le tableau comparatif. Les prix! Puis allez regarder notre image couleur Lynitron chez un de nos dépositaires. Nous sommes convaincus que vous n'aurez jamais vu image d'une plus grande luminosité et une qualité de réception aussi parfaite.

Comparez	ECRAN	CANON INTÉGRÉ	TRANSISTORISÉ	CHASSIS MODULAIRE	MATRICE NOIRE	OLÉOCHROMES RECTANGULAIRES	RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE LA COULEUR	PAS DE RÉGLAGE À L'INSTALLATION	PRIX	MODÈLE
SHARP	20"	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	\$649.95	C2040
ZENITH	20"		✓	✓	✓	✓	✓		\$769.95	G4030
RCA	20"	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	\$649.95	CTU 526
SONY	19"	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	\$799.95	KV 1940
TOSHIBA	20"	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	\$749.95	C945
ELECTROHOME	20"		✓	✓	✓		✓	✓	\$729.95	Kenton C30-403

* Tous les renseignements sur ce tableau, y compris les prix de détail suggérés du fabricant, ont été compilés à partir de documents en vigueur le 1er octobre 1975 et sont susceptibles de modifications.



Appareils illustrés: Four à micro-ondes avec grill ultra-rapide Sharp R6600. Magnétophone à cassette stéréophonique, 4 pistes Sharp RT-480C.

Si vous doutez de notre fiabilité, rassurez-vous. Nous sommes des pionniers dans le domaine de l'électronique depuis 1924 et nous avons des installations dans 78 pays. C'est Sharp qui, au Japon, a fabriqué le premier téléviseur à cristal, le premier téléviseur couleur de 19 pouces et le premier four à micro-ondes, pour ne mentionner que ces réalisations. (Vous vous souvenez du crayon Eversharp? C'est Sharp qui l'a inventé, il y a longtemps.) Aujourd'hui, nous fabriquons à peu près tout ce qui peut être branché et conçu pour rendre la vie plus facile et plus divertissante.



AMEUBLEMENT CLERMONT INC.
7195, St-Hubert,
(au nord de Jean-Talon)
273-8831

A. Fortin T.V. Inc.
47 ouest, rue Fleury
361-8281

ROXY STEREO CENTRE
331 boul. Ste-Rose, Laval-Ouest
627-3995

Supersound T.V. Inc.
5983, Hochelaga
255-2918

la presse

trouvez
votre occasion
dans les
**PETITES
ANNONCES**
de

la presse

plus de
**UN MILLION
D'AUBAINES**
par année

Des soldats cubains combattent au côté du MPLA en Angola

LUANDA (UPI, Reuter, AFP) — La République populaire d'Angola, proclamée lundi par le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) et menacée par les forces de deux mouvements rivaux, a reçu hier des renforts de l'étranger.

On a en effet appris de sources politiques que 1.200 soldats cubains étaient débarqués à Luanda pour aider à défendre la capitale contre les unités du FNLA-UNITA. On estime que 2.800 soldats cubains combattent maintenant à côté de l'armée du MPLA. On a aussi appris que le gouvernement du Mozambique avait également envoyé quelque 250 combattants aguerris pour aider le MPLA.

Des sources militaires du MPLA, on annonçait hier qu'une offensive des forces du FNLA et de l'Unita sur Quiangondo, à 12 milles de Luanda, avait été repoussée. Ces forces, dit-on

ici, tentaient de traverser le Bengo en direction de Luanda.

Une autre offensive FNLA-UNITA contre Luanda est menée à partir de Porto Amboim, à 240 km au sud, par une colonne blindée renforcée par 1.500 mercenaires blancs et d'anciens officiers portugais. Elle a déjà enlevé quatre villes, parmi lesquelles le port de Lobito, et se dirigerait actuellement vers Dondo, à l'est de Luanda, où se trouvent les centrales hydroélectriques qui alimentent la capitale.

Les unités du FNLA-UNITA, au nord, se trouvant à portée de mortier des installations alimentant Luanda en eau, ont déclaré de sources diplomatiques que la chute de Dondo mettrait Luanda à la merci de la coalition FNLA-UNITA.

La radio de Luanda a d'ailleurs invité hier les hommes de troupe du MPLA à ne pas gaspiller leurs munitions pour célébrer la proclamation de

la nouvelle république et la nomination de son président, le Dr Agostinho Neto, et à les garder pour repousser d'éventuelles attaques contre la capitale.

On sait que le FNLA et le troisième mouvement de libération de l'Angola, l'UNITA, ont rejeté la déclaration unilatérale d'indépendance du MPLA et ont proclamé eux aussi une "république populaire et démocratique d'Angola" dont ils ont installé la capitale à Nova Lisboa, rebaptisée Huambo. Ils tiennent la majorité du pays, mais non Luanda et sont soutenus directement par le Zaïre mais encore reconnus par aucun gouvernement, alors que la République du MPLA est reconnue par le Brésil, l'URSS et les pays de l'Est, à l'exception de la Roumanie.

On s'attendait généralement à ce que la plupart des pays progressistes

de l'OUA reconnaissent eux aussi rapidement le régime de Luanda, mais aucun d'eux ne l'avait encore fait hier et la Tanzanie a même annoncé qu'elle se ralliait au point de vue de la majorité qui souhaite ne reconnaître qu'un gouvernement national jouissant d'un large soutien de la population.

Le Portugal, qui s'est retiré de l'Angola lundi après près de cinq siècles de régime colonial, sans céder à personne les rênes du nouvel Etat, ne reconnaît qu'un gouvernement d'unité nationale, a-t-on appris hier à Lisbonne de source sûre. On précise, toutefois, de même source, que le Portugal pourrait être amené à reconnaître le gouvernement du MPLA dans le cas où celui-ci serait reconnu par un grand nombre de pays.

Dix-huit pays ont, à ce jour, reconnu la jeune république populaire du président Neto.

Le Liban accepte la médiation de la France

BEYROUTH (UPI, AFP) — Le gouvernement libanais a accepté une offre de médiation française dans la guerre civile qui déchire le pays. La décision a été prise à la suite d'une longue réunion du conseil des ministres.

Le président du conseil, M. Rachid Karamé, s'était montré d'abord réticent, par crainte d'une "internationalisation" de la question libanaise. Il semble avoir finalement cédé par esprit de compromis, le président de la République Soliman Frangie ayant précédemment montré les mêmes réticences au sujet de la médiation syrienne que soutenait M. Karamé.

Le texte du communiqué publié à l'issue du conseil des ministres demeure assez vague. Il dit simplement que le cabinet a "discuté de l'intention de la France d'envoyer une délégation spéciale au Liban" et que "compte tenu de l'amitié traditionnelle existant entre les deux pays", l'accord s'est fait sur le principe de cette visite.

La crise libanaise a déjà suscité deux autres tentatives de médiation, l'une de la part de la Syrie et l'autre de la part du Vatican. Ni l'une ni l'autre n'ont permis jusqu'ici de dénouer la crise.

A Paris, on a appris que c'est M. Maurice Couve de Murville, ancien ministre des Affaires étrangères et actuellement président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui sera envoyé au Liban au nom du gouvernement français. Il y recherchera avec les dirigeants de ce pays les bases sur lesquelles pourrait être établi le nouvel équilibre nécessaire à la paix intérieure de ce pays.

Cependant, près de 200 personnes ont été enlevées au cours de la journée d'hier à Beyrouth et dans le nord du Liban, a-t-on appris de source bien informée. La vague de barrages volontaires et d'enlèvements suivis de contre-enlèvements fondés sur la confession avait commencé en fin de matinée dans plusieurs quartiers de la capitale. Certaines personnes ont été relâchées et d'autres attendaient de l'être, a dit le ministre de l'Intérieur, M. Camille Chamoun.

Sakharov ne pourra recevoir son prix Nobel

MOSCOU (UPI) — Les autorités soviétiques ont refusé hier à Andreï Sakharov, prix Nobel de la paix, le visa de sortie nécessaire pour aller recevoir ce prix le 10 décembre à Oslo.

Elles ont expliqué que Sakharov, en raison du rôle qu'il avait joué dans la réalisation de la bombe H soviétique, est détenteur de secrets d'Etat.

Sakharov a protesté contre cette décision en disant qu'elle était injurieuse pour lui-même et pour le comité Nobel.

Sakharov a reçu hier matin un coup de téléphone de l'OVR (le service des passeports) lui demandant de se présenter l'après-midi, à une heure où ce service n'est normalement pas ouvert. Il a demandé à venir accompagné d'un journaliste occidental, ce qui lui a été refusé.

La loi soviétique prévoit que ceux qui ont eu connaissance de secrets d'Etat peuvent se voir interdire la sortie du territoire. En fait, dans la plupart des cas, cette interdiction se limite à cinq années. Sakharov ne participe plus au programme de recherches nucléaires de l'URSS depuis le début de 1968 (il en avait alors été écarté pour avoir formulé publiquement plusieurs protestations). Depuis le début de 1960, il milite contre les armes nucléaires. Ces huit dernières années, il a élargi son action à la cause de la défense des droits de l'homme.



Un juge libéral

Douglas quitte la Cour suprême après 36 ans

WASHINGTON (PA., AFP) — Le juge William Douglas, qui a établi un record de longévité à la Cour suprême des Etats-Unis où il siégeait depuis 36 ans, a donné hier sa démission en expliquant que son état de santé ne lui permettait plus de garder ses fonctions.

Agé de 77 ans, M. Douglas mène une existence d'invalidité depuis l'attaque dont il a été victime le 31 décembre dernier.

Considéré comme le juge le plus libéral de la Cour suprême actuelle, le juge Douglas avait été nommé à ce poste par le président Roosevelt le 20 mars 1939. Il s'était fait connaître comme le champion des droits civils, pour ses opinions dissidentes et également par sa vie privée qui en avait fait un personnage controversé.

Sa retraite permettra au président Ford de lui désigner un successeur qui pourrait faire pencher la balance au sein du plus haut tribunal du pays en faveur de la tendance conservatrice.

M. Ford, qui avait eu maille à partir avec lui à l'époque où il était chef du groupe républicain à la Chambre des représentants, étant allé jusqu'à réclamer sa mise en accusation, a répondu à la lettre de démission de M. Douglas en exprimant son admiration pour "le courage et l'indépendance de caractère" dont il a fait preuve tout au long de sa carrière.

en bref

Lisbonne: le Premier ministre est assiégé par 20.000 grévistes

LISBONNE (UPI, Reuter) — Des milliers d'ouvriers de la construction qui assiégeaient depuis hier le palais de Sao Bento, siège de l'Assemblée constituante, ont permis aujourd'hui aux 200 députés de quitter le palais mais ont refusé de laisser sortir le Premier ministre, l'amiral Jose Pinho de Azevedo, tant qu'il n'aura pas accédé à leurs demandes.

Les 20.000 ouvriers en grève réclament une réunion d'urgence du cabinet en vue d'approuver des augmentations de salaire allant jusqu'à 44 p. cent, en contradiction avec la politique du gouvernement qui prône la modération afin de ne pas acculer le pays à la banqueroute.

Le Premier ministre a tenté de s'adresser aux grévistes mais il a été hué. Un membre du personnel du Premier ministre a annoncé que les forces militaires étaient en état d'alerte mais que les autorités hésitaient à y recourir.

M. Mario Soares, leader du parti socialiste, a déclaré que cette manifestation est une "manipulation politique de la part des forces minoritaires visant à transformer la lutte des ouvriers du bâtiment en une manœuvre séditionnelle contre le sixième gouvernement provisoire".

Sahara: négociations tripartites à Madrid

MADRID (UPI, Reuter) — Les négociations tripartites entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie sur l'avenir du Sahara occidental se poursuivent aujourd'hui dans la capitale espagnole. Les entretiens avaient débuté hier entre le Premier ministre Arias Navarro et la délégation marocaine conduite par M. Ahmed Osman, Premier ministre, et la délégation mauritanienne, dirigée par M. Hamdi Ould Mouk-nass, ministre des Affaires étrangères.

Dans le même temps se déroulait à Marrakech une conversation en tête à tête du roi Hassan II avec le président de la Mauritanie, M. Mokhtar Ould Daddah.

De source gouvernementale espagnole, on indique que les discussions portent sur le rôle des Nations unies dans le règlement du conflit qui oppose les trois pays et la manière dont les 74.000 Saharais pourraient être consultés sur leur avenir.

Incident aérien américano-cubain

WASHINGTON (AFP) — Deux Migs 21 cubains ont harcelé, il y a deux semaines, un avion de la garde-côte américaine qui recherchait un bateau de plaisance en détresse dans les eaux internationales, a révélé un porte-parole de la garde-côte.

Selon le porte-parole, l'appareil qui effectuait une mission de repérage fut intercepté le 26 octobre par deux Migs cubains de fabrication soviétique qui le forcèrent à rebrousser chemin. L'avion, a-t-il précisé, se trouvait alors à 40 milles des côtes cubaines. La limite des eaux territoriales cubaines est de trois milles. A aucun moment, a ajouté le porte-parole, l'appareil ne s'est approché de plus de 15 milles de l'île.

Comme on lui demandait pourquoi l'affaire n'avait pas été ébruitée plus tôt, le porte-parole a répondu que la garde-côte avait considéré qu'il s'agissait d'un incident isolé qui ne valait pas la peine d'être rendu public.

Le département d'Etat toutefois fut informé de l'affaire mais préféra garder le silence.

Pourparlers pour la réunification des deux Vietnam

SAIGON (UPI) — Une délégation nord-vietnamienne forte de 25 membres est arrivée hier par avion à Saïgon, où elle va entamer des négociations en vue de la réunification des deux Vietnam. La délégation nord-vietnamienne a été accueillie à l'aéroport par les membres du gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam et par les membres de la délégation sud-vietnamienne qui participera aux pourparlers sur la réunification, délégué, conduite par M. Pham Hung.

Aucune allocution n'a été prononcée de part ni d'autre à l'aéroport, où la délégation nord-vietnamienne a passé en revue une garde d'honneur.

Les pourparlers sur le problème de la réunification des deux Vietnam, qui se tiendront au palais de l'indépendance à Saïgon, devraient débuter à la fin de semaine. Selon des indications obtenues de source informée, ils pourraient se prolonger jusqu'au 25 novembre.

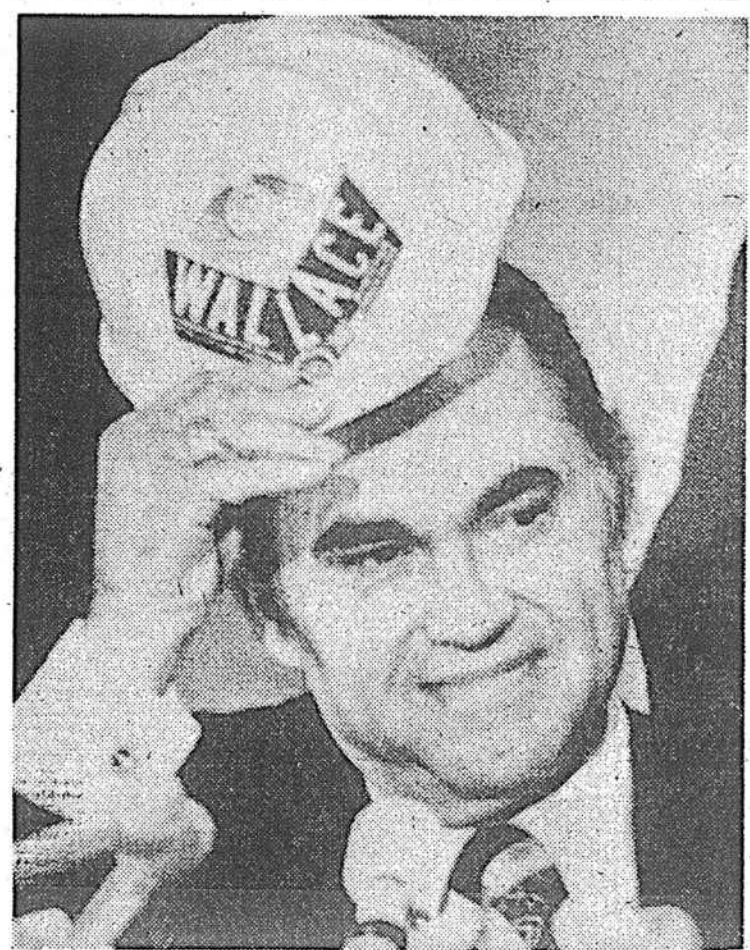
Une bombe explose dans un chic café londonien: un mort

LONDRES (Reuter, AFP) — L'explosion d'une bombe lancée par la fenêtre du fameux restaurant londonien Scott's, dans le quartier chic de Mayfair, a fait un mort et 15 blessés hier soir. Toutes les vitres du restaurant ont volé en éclats et un incendie s'est déclaré dans cet établissement de quatre étages fréquenté par de nombreuses personnalités du monde politique, économique ou artistique.

Le restaurant était bondé au moment de l'attentat. Selon un serveur, environ 70 personnes y étaient attablées pour dîner.

Le Scott's est situé dans Mount Street, non loin du restaurant italien Fiori, où 23 personnes avaient été blessées dans un attentat à la bombe le 29 octobre.

La police a indiqué que trois hommes ont été vus s'enfuyant à pied après l'attentat.



George WALLACE à sa conférence de presse.

Wallace sera le champion des classes moyennes

MONTGOMERY, Alabama (AFP, UPI, PA) — Le gouverneur George C. Wallace a officiellement annoncé hier sa candidature à l'investiture du Parti démocrate pour les élections présidentielles de 1976. Il en a profité pour dénoncer la "gauche exotique ultra-libérale" et a promis de se faire le champion des classes moyennes.

Il a souligné qu'il était temps que les classes moyennes américaines puissent voter en faveur d'un candidat de leur choix, plutôt que contre divers candidats qui leur déplaisent.

Affirmant que sa santé est excellente, malgré la paralysie partielle dont il souffre depuis l'attentat dont il a été l'objet en 1972, le gouverneur de l'Alabama a indiqué qu'il comptait faire campagne dans la plupart des élections primaires visant à départager les candidats des deux principaux partis en présence. Il passera toutefois la pre-

mière primaire, celle du New Hampshire, parce que certains candidats y font déjà campagne depuis un an.

Il entend toutefois participer aux primaires du Massachusetts où on lui prête peu de chances de se bien classer. "Je ne suis pas censé obtenir de votes dans le Massachusetts. Aussi, si je me présente et obtiens quelque appui, cela démontrera que notre campagne va bien," a-t-il dit.

M. Wallace est le dixième homme politique à faire acte de candidature dans le camp démocrate. Les sondages d'opinion le placent à l'heure actuelle juste derrière le sénateur Hubert Humphrey, qui ne s'est pas déclaré officiellement et ne compte pas faire campagne dans les élections primaires, et le sénateur Edward Kennedy, qui a déclaré catégoriquement à plusieurs reprises qu'il refuserait la nomination si elle lui était offerte.

Les sanctions américaines viseront certains pays plutôt que l'ONU

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis envisageront des mesures de représailles sur une base individuelle contre les pays qui ont voté la résolution de l'ONU sur le sionisme plutôt que contre l'organisation mondiale elle-même, a déclaré hier M. Henry Kissinger.

Au cours d'une conférence de presse à Pittsburgh, Pennsylvanie, le secrétaire d'Etat américain a ainsi déclaré que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de remettre en cause le vaste programme économique qu'ils ont proposé à l'assemblée spéciale de l'ONU en septembre, destiné à venir en aide aux pays en voie de développement.

Nous sommes déçus par leur vote, mais nous ne devons pas perdre de vue nos obligations à long terme et nous ne laisserons emporter par l'émotion du jour, a indiqué le chef de la diplomatie américaine.

Le secrétaire d'Etat a ajouté: nous étudions sur une base individuelle quelles mesures prendre contre chaque pays en particulier.

M. Kissinger a condamné en termes sévères le vote de l'assemblée générale assimilant le sionisme et le racisme, qu'il a qualifié d'extrêmement dommageable et de hautement irresponsable. Mais en même temps il a souligné que la réaction américaine devait être équilibrée et tenir compte de l'utilité de l'ONU pour les Etats-Unis.

Le secrétaire d'Etat a également déclaré que la proposition soviétique de convocation de la conférence de Genève présente une difficulté majeure, à savoir la participation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). M. Kissinger réaffirme que les Etats-Unis ne pouvaient pas demander à Israël de négocier avec

une organisation vouée à sa destruction.

Le président Ford a déclaré de son côté que les USA n'envisagent pas de réduire l'aide américaine à l'Egypte ou à d'autres pays du monde arabe à la suite du vote par l'assemblée générale des Nations unies d'une résolution assimilant le sionisme au racisme, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Ron Nessen.

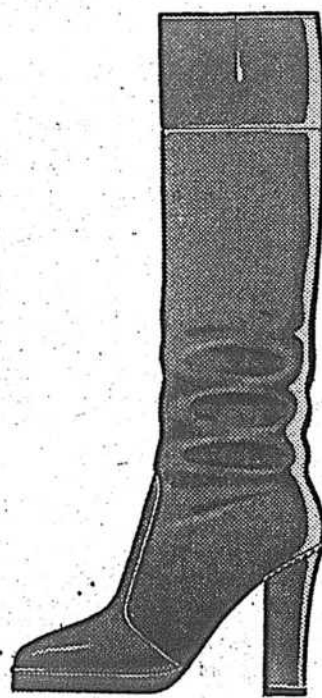
M. Nessen a réitéré que le président Ford n'envisageait pas non plus que les Etats-Unis quittent l'ONU, car a-t-il dit, ils peuvent jouer un rôle plus utile à l'intérieur de l'organisation internationale qu'à l'extérieur.

Le président Ford considère comme appropriée la résolution approuvée par le Sénat demandant un réexamen du rôle des Etats-Unis aux Nations unies à la suite de l'adoption de la résolution sur le sionisme, a dit encore le porte-parole de la Maison Blanche.

finis les
frissons...

Botte montante genre "cosaque" en daim doublé cuir. Haut talon très élégant. Semelle antidérapante. Semelle et talon au joint orné d'un filet doré en métal. Choix de diverses couleurs à la mode.

\$90



F.X. LA SALLE

Galeries d'Anjou — Carrefour Laval — Place Versailles



Claude Ryan, directeur du Devoir

Le Devoir en lock-out

par Daniel MARSOLAIS

Posant un geste tout à fait exceptionnel, sans précédent depuis sa fondation en 1910 par Henri Bourassa, la direction du journal Le Devoir a décrété hier soir un lock-out contre ses 29 journalistes syndiqués.

D'après un communiqué émis par le directeur du journal, M. Claude Ryan, la direction a avisé le syndicat par une lettre qu'elle lui a fait tenir en début de soirée, "qu'elle doit renoncer pour l'instant à recourir aux services des membres du syndicat".

Le directeur explique que cette décision "fait suite à un nouveau débrayage des journalistes syndiqués qui ont occupé mercredi la

salle de rédaction et empêché la publication du journal". On sait que les journalistes du Devoir ont mandaté mardi leur exécutif syndical de déclencher la grève au moment opportun "pour hâter le processus des négociations qui traînent depuis près de six mois".

Selon le président du syndicat, M. Gérard Leblanc, "les syndiqués espéraient que ce vote de grève amène la partie patronale à soumettre de nouvelles offres". Le vote n'a pas eu l'effet recherché auprès de la direction et dès 14h30 hier, les journalistes décidaient de faire la grève sur le tas "afin de rappeler à la direction que le temps est venu de comprendre les

Voir LOCK-OUT, page A 6

Québec nourrit l'idée d'une "Régie des Jeux"

par Pierre-Paul GAGNE
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Diverses modalités ont été étudiées par le Conseil des ministres, pendant plus de six heures, hier soir, en vue de trouver une solution à la prise en main par le gouvernement du Québec de la construction des installations olympiques de Montréal.

Même si la décision du Cabinet n'a pas été rendue publique à l'issue de la réunion (on s'attend à ce qu'elle le soit ces jours-ci), il semble que la solution qu'on a étudiée le plus longuement soit celle de créer une Régie des Jeux olympiques relevant directement du Cabinet.

La possibilité d'accroître les pouvoirs du Comité de contrôle des Jeux olympiques (CCJO) a également été évoquée. Même si le CCJO est actuellement contrôlé par une majorité de membres nommés par le gouvernement, cet organisme ne possède pas les pouvoirs décisionnels qui permettraient au premier ministre Bourassa d'exercer le contrôle direct qu'il désire dorénavant sur la construction des installations olympiques.

Si la décision de créer une Régie

devait être prise, les noms les plus souvent évoqués sur la colline parlementaire pour en diriger les destinées étaient, hier soir, ceux de MM. Claude Rouleau, sous-ministre aux Transports, Roger-T. Trudeau, sous-ministre aux Travaux publics, Laurent Hamel, ingénieur de la Société d'énergie de la Baie James, et ceux de MM. Robert Saw et Edward Churchill, qui jouèrent un rôle prépondérant lors des travaux préparatoires à la tenue de l'Exposition universelle de 1967.

Coupages

Par ailleurs, répondant, hier après-midi, aux questions de l'opposition à l'Assemblée nationale, le ministre responsable du dossier olympique, M. Fernand Lalonde, a annoncé, probablement pour la première fois de façon officielle, que des coupures avaient été décidées dans la construction du stade.

"Nous sommes venus à la conclusion, a-t-il affirmé, qu'il était impossible de faire le stade complet suivant le programme de construction original pour la date (prévue) de livraison, le 6 juin 1976."

Dans cette optique, M. Lalonde a laissé entendre que la décision de "couper" à certains endroits n'empêchera pas la présentation des événements majeurs qui doivent se tenir au stade, c'est-à-dire les cérémonies d'ouverture et de clôture des jeux, les compétitions d'athlétisme, de natation et de football, ainsi que la présentation du Grand prix des nations en sports équestres.

Fait significatif, c'est en se servant de l'expression "si nécessaire" que le ministre a, par la suite, évoqué la possibilité de remettre à plus tard la construction de "différentes parties" du stade, ce qui laisse supposer que les plans de l'architecte Taillibert pourraient être modifiés, après la tenue des Jeux, en fonction du coût et de l'utilité des travaux qu'il restera alors à exécuter.

Financement

Sur le plan du financement des Jeux, même si le ministre a dit avoir obtenu "certains chiffres" au cours de consultations qu'il a eues cette semaine, il a précisé vouloir attendre d'obtenir un nouveau document, "noir

Voir QUÉBEC, page A 6

Outremont

Des libéraux troublés

par Ingrid SAUMART

"Jérôme était notre ami. Il l'est toujours. Sa démission et la prise de position qu'il a annoncée hier est pour nous un gros cas de conscience."

Le président de l'association libérale du comté d'Outremont, M. Gérard Charbonneau, semble décontenancé. Encore sous le choc de la déclaration de celui qui, depuis 1966, a été son candidat, son député et son ministre. Plus encore, son ami.

Après sa démission fracassante le

26 septembre dernier, Jérôme Choquette avait accepté de rencontrer l'exécutif de son comté pour lui expliquer les raisons qui avaient motivé son départ à la fois du gouvernement et du parti. On lui avait demandé de parler aux membres mais il avait, à ce moment-là, préféré s'abstenir.

Au cours de la conversation qu'il a eue avec le représentant de LA PRESSE, M. Charbonneau a mentionné à plusieurs reprises qu'il ne pouvait parler qu'en son nom person-

nel, que l'exécutif n'avait pas encore étudié la situation mais que d'ici une semaine, on devait se réunir pour analyser la situation en profondeur et prendre des décisions.

"Je ne crois pas, précise M. Charbonneau, que dans les circonstances actuelles, notre association doive se mettre au blanc. Nous ne voulons rien briser ni faire de faux pas. Personnellement je ne crois pas qu'il se passe grand chose avant quelques mois.

Voir LIBÉRAUX, page A 6

Le vote dans le bâtiment La FTQ a une avance décisive

Bien qu'elle ait conservé sa position prépondérante dans la construction, comme l'a révélé hier le dépouillement "préliminaire" du scrutin dans cette industrie, la FTQ devra s'abstenir au moins jusqu'à ce soir de crier victoire. Elle ne saura en effet qu'à ce moment si, de minoritaire — avec 43,9 p. cent des voix — elle basculera dans une position majoritaire.

De son côté, la CSN-construction sait déjà à quoi s'en tenir: cruellement écrasée par sa principale rivale dans la région de Montréal, elle a été battue partout ailleurs au Québec, sauf à Chicoutimi. La CSN a recueilli 14,3 p. cent de toutes les voix exprimées et non exprimées dans tout le Québec.

Quant à la CSD-construction, qui a hérité d'un pauvre 3,4 p. cent, elle vient au troisième rang, immédiatement avant le nouveau Syndicat Côte-Nord de Sept-Îles, dont la représentativité a été fixée à 0,7 p. cent.

Dans l'ensemble, le scrutin ne change rien au rapport de force syndical ayant existé jusqu'ici dans le bâtiment.

— page F14

SOMMAIRE

Arts et spectacles: E1 à E5
Bondes dessinées: D16
Cinéma: E5
Décès, naissances, etc.: F15
Economie: C2 à C9
Editorial: A4
Etes-vous observateur?: D16
Horoscope: B4
Informations étrangères: F1
L'enseignement à distance: B10
Les maux de notre langue: C15
Loisirs et récréation: D16
Médecine d'aujourd'hui: B8
Mon œil sur Montréal: B3
"Mot-mystère": D16
Page des lecteurs: A5
Petites annonces: E8 à E10, F2 à F14
Plaisance: F10
Radio et télévision: C1
Sports: D1 à D11
Vie aujourd'hui: A1 à B3

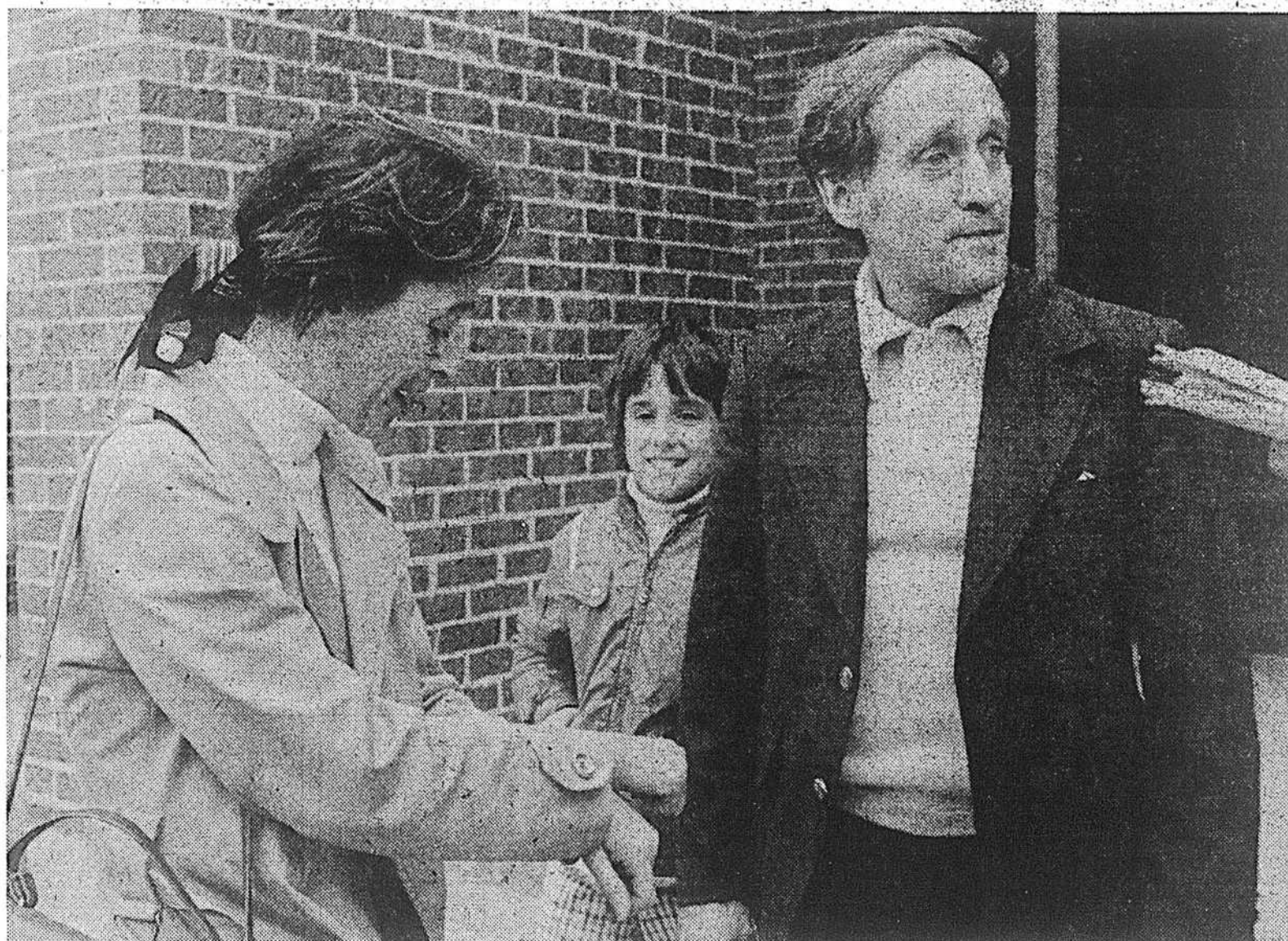


photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE

"J'étais menottée comme ça, explique Mme Boivin, en esquissant le geste de ses poignets." A ses côtés, son fils Stéphane, âgé de 11 ans, et M. Roland Boivin, son mari, qui a été emmené en otage par les voleurs, puis relâché, ficelé, à Longueuil.

Ligoté en pleine rue, on le fuit

par Georges LAMON

"J'avais l'air d'un cocombre avec les mains et les pieds attachés et un baillon autour du cou. Je criais aux automobilistes qui passaient: venez m'aider! Mais pas un n'arrêtait. Finalement un homme au coin de la rue tout près de l'endroit où je me trouvais s'est arrêté et a appelé la police."

Curieux épilogue du drame en trois actes qu'a vécu hier M. Roland Boivin, fourreur de son état: deux bandits l'ont d'abord kidnappé dans sa boutique de St-Jean; balade ensuite qui conduit l'homme, ficelé comme un saucisson, à Longueuil; enfin, ahuri, notre homme est relâché — ligoté tou-

jours — mais éprouvé toutes les peines à attirer l'attention des passants sur sa condition, pourtant évidente.

"Même les enfants avaient peur et s'enfuyaient. Sans doute tous ces gens croyaient-ils assister à un enterrement de vie de garçon ou à un déguisement de l'Halloween", ajoute le malheureux.

Vol de \$70,000

L'indifférence des automobilistes envers cet homme ligoté qui les appelait à son secours n'a d'ailleurs pas étonné outre mesure les policiers qui ont précisé que cela arrive assez souvent.

Deux individus armés ont ainsi pu

rafler pour quelque \$70,000 (ou plus) de fourrures dans le magasin de M. Boivin et s'enfuir en direction de Longueuil en l'emmenant comme otage.

Tout a commencé à 10h10, hier matin.

M. Boivin se trouvait alors en compagnie de sa femme à son magasin du 224, rue Champlain à Saint-Jean.

Deux individus que M. Boivin croit être des clients entrent et déclarent qu'il s'agit d'un vol. "Ils ont braqué l'un un revolver, l'autre une carabine à canon tronqué sur nous, dit M. Boivin, en lançant: C'est un hold-up, pas un mot, allez en arrière".

En deux temps, trois mouvements le couple est jeté à terre menotté et

ballonné, un bandeau sur les yeux. Les deux voleurs saisissent des manteaux de fourrure qui se trouvent accrochés le long du magasin et prennent le large en emmenant M. Boivin en otage. "C'est toi qui nous servira de police d'assurance", lance d'ailleurs en cours de route à M. Boivin couché dans la camionnette blanche qui a servi au vol.

Pourtant M. Boivin ne se souvient pas des visages de ses ravisseurs, ça s'est passé tellement vite. Tout ce qu'il sait c'est que la camionnette a pris l'autoroute des Cantons de l'Est car il entend l'un des deux ravisseurs demander 25 cents à son acolyte.

Voir LIGOTÉ, page A 6

AUJOURD'HUI

LA MODE



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Bientôt l'hiver avec le froid et la neige, mais également le sport d'hiver. Qu'il s'agisse de ski alpin ou de ski de fond il faut savoir s'équiper pour profiter de tous les moments. Sur les pentes et pistes défilant les skieurs chaudement et confortablement vêtus. La mode neige s'améliore d'année en année. Les ensembles sont plus colorés que jamais, les vestes plus longues, plus chaudes, mais plus légères. On les marie avec divers pantalons ou salopettes, toujours avec soufflets au bas des jambes. Et l'on est prêt pour la compétition ou presque...

— page B1

ECONOMIE & FINANCES

- L'accalmie dans le chômage fait oublier la stagnation de l'emploi
- L'inflation et la chute des prix ont durement frappé l'industrie minière
- Géologues et prospecteurs dénoncent l'incurie de Québec pour les mines
- Obligations d'épargne: l'objectif de \$2.5 milliards sera atteint.

— page C2

Les prix

Tom Seaver, des Mets de New York, a devancé Randy Jones, des Padres de San Diego, au scrutin des chroniqueurs de baseball, et a mérité le trophée Cy Young, remis annuellement au meilleur lanceur du baseball majeur. Seaver méritait cet honneur pour la troisième fois de sa carrière, égalant ainsi la marque établie par Sandy Koufax, ex-ports-couleurs des Dodgers de Los Angeles.

— page D2



Tom SEAVER

Nouvel effort de Mackasey pour briser la grève des postes

par Claude-V. MARSOLAIS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Dans un effort pour briser la grève des postiers, le ministre Bryce Mackasey a annoncé diverses mesures propres à faciliter le retour au travail des postiers dissidents. En premier lieu, il a fait enlever les scellés sur les boîtes aux lettres dans les 88 villes où des employés postaux sont retournés au travail. Au

Québec, il s'agit de quatre petites villes: Ville-Marie, Waterloo, Buckingham et Saint-Félicien. En Ontario, ce sont des centres plus importants comme Ottawa et Cornwall.

Deuxièmement, il a indiqué que les facteurs avaient consenti à distribuer tout le courrier recueilli et trié par les postiers qui ont décidé de reprendre le travail, et dont il estime le nombre à 1,200. Il n'est pas exclu que

les facteurs soient également appelés à distribuer les chèques d'allocation familiales ou ceux de la sécurité de la vieillesse, selon une formule que le ministre des Approvisionnements et Services doit rendre publique aujourd'hui.

Le ministre a également fait savoir que son ministère n'hésitera pas à demander des injonctions dans les cas où les lignes de piquetage outrepasseront leur droit légal, qui en est un d'information et non d'intimidation et de menace contre les employés ou d'interférence avec la levée et la livraison normales du courrier.

Enfin, M. Mackasey a affirmé qu'il ne prendrait pas l'initiative dans la reprise des négociations "puisque'il y a eu accord sur toutes les clauses monétaires acceptables".

Réactions du syndicat

Commentant les mesures annoncées par le ministre des Postes, le Syndicat des postiers a répliqué que M. Mackasey voulait laisser croire que plusieurs postiers étaient retournés au travail quoiqu'il évalue à 4 pour cent des 22,000 postiers le nombre de ceux qui ont repris leur tâche.

M. Marcel Perreault, vice-président du syndicat, a toutefois accusé les autorités postales d'avoir obligé les surveillants des succursales postales à effectuer le travail des postiers sous peine de renvoi ou de mise en disponibilité. "Nous pensons, a-t-il dit, que c'est là le prix exorbitant que M. Mackasey paye pour les avoir gardés sans travail mais payés à même les deniers publics".

D'autre part, M. Perreault ne voit pas comment la partie syndicale pourrait prendre l'initiative d'un retour à la table des négociations alors que M. Mackasey leur a signifié un ultimatum sur quatre points, à savoir la clause salariale, les vacances annuelles, l'indexation et la semaine de travail et que M. Bernard Wilson, le conseiller du ministre, leur a remis une déclaration écrite à l'effet que le ministère des Postes n'avait pas de mandat pour négocier autre chose.

Guerre d'usure

Il semble donc qu'une guerre d'usure s'amorce, et qu'elle ne prendra fin qu'au moment de la défaillance de l'une ou l'autre des parties. D'ailleurs, le premier ministre Trudeau a réitéré aux Communes sa confiance envers son ministre des Postes et répété que le gouvernement n'avait pas l'intention d'adopter une législation pour forcer un retour au travail. "Le seul moment où le gouvernement intervient, a-t-il signalé, c'est quand le public est touché plus durement que par le droit à des négociations libres".

Par ailleurs, la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, qui groupe 30,000 membres, a soutenu hier le gouvernement dans son refus de hausser son offre salariale aux 22,000 postiers.

Selon le président de l'organisme, M. John Bulloch, l'actuelle grève postale est une grève politique destinée à détruire les directives anti-inflationnistes du gouvernement. Il a ajouté que son groupement était prêt à attendre encore une semaine pour que l'exécutif du Syndicat des postiers se décide à présenter l'offre patronale à ses membres, après quoi le gouvernement devrait se préparer à légiférer.



Raymond POULIN a eu des mots très durs pour le RCM.

Poulin préfère le PQ au RCM

par Claude TURCOTTE

Le Rassemblement des citoyens de Montréal a perdu un conseiller, M. Raymond Poulin, qui en revanche devient un critique sévère de certaines attitudes du RCM.

M. Poulin, élu l'an dernier comme conseiller du RCM dans le district de Saint-Jacques, a quitté hier le RCM, et siégera désormais comme indépendant au conseil municipal.

Il a fait part de sa décision au cours d'une conférence de presse après une réflexion de quelques jours, à la suite d'une décision du congrès du parti de ne plus permettre à ses conseillers d'occuper une fonction au sein d'une autre formation politique.

M. Poulin a préféré demeurer président de l'exécutif du Parti québécois dans le comté de Rosemont. Il ne cache pas d'ailleurs qu'il ambitionne devenir le prochain candidat péquiste dans ce comté.

Mais pour l'instant c'est le RCM qui doit subir les foudres de M. Poulin, qui porte des accusations très dures:

"Il n'y a à l'intérieur du RCM aucune philosophie de base capable de rallier les membres, et ce mouvement, car ce n'est pas un parti politique, deviendra de plus en plus groupusculaire et ainsi incapable de se faire réélire et encore moins d'assumer l'administration municipale".

En ce qui concerne la cause directe de son départ, M. Poulin accuse le RCM de faire preuve de "sectarisme et de dogmatisme".

Pour les militants péquistes il s'agit, dit-il, d'une gifle magistrale. Il donne comme exemple que dans son district, sur 67 représentants dans les

bureaux de scrutin pour le RCM, 60 étaient des militants péquistes et les sept autres des amis personnels.

On sait que le RCM demande à ses conseillers de consacrer tout leur temps à la chose municipale. Selon M. Poulin seulement huit sur 18 y parviennent.

"Être à la fois animateur, recruteur et conseiller à l'Hôtel de Ville est une tâche impossible surtout là où le parti n'est pas organisé, et le seul quartier véritablement organisé est celui de Notre-Dame-de-Grâce", estime M. Poulin.

Le conseiller démissionnaire se dit déçu du peu d'importance accordée à l'organisation au RCM.

Il dénonce l'influence des marxistes-léninistes aussi bien à l'exécutif du parti qu'au conseil général.

Il prévoit que M. Robert Pétrelle, nouvellement élu à l'exécutif, aura de nombreux embêtements provoqués par ces socialistes.

En conclusion, M. Poulin affirme: "Je suis progressiste mais pragmatique; j'ai été boy scout à 13 ans, mais j'ai 46 ans et je n'ai plus de temps à perdre".

Cours de fleuriste
Atelier de Montréal
Inf. — 744-2150
(Cours donné par Pierre-J. Hébert, auteur de l'ABC du Bouquet)
Permis no 749516
Ministère de l'Éducation
Culture Personnelle



Qu'elle porte ou non des lunettes Nancy Gelfand est très joyeuse. Et comme on dit qu'elle est bilingue il ne lui manque certes pas beaucoup de qualités pour faire une bonne hôtesse.

Le COJO nie l'accusation

Refusée comme hôtesse à cause de ses lunettes

Nancy Gelfand, cette étudiante de l'Université McGill qui s'était vu conseiller de ne pas postuler un poste d'hôtesse parce qu'elle portait des lunettes, pourra maintenant le faire en toute quiétude.

En effet, un porte-parole des Communications du COJO, M. Bill Carroll, a répudié le responsable du Personnel (mais sans mentionner son nom) qui avait émis cette opinion devant Mme Gelfand.

Mais encore une fois, il a fallu que le débat se transporte sur une autre scène, celle de la Chambre des communes dans les circonstances, avant que le COJO ne constate l'erreur d'un de ses employés.

L'histoire a commencé quand Mme Gelfand a pris connaissance d'une annonce dans les journaux où le COJO demandait des candidates pour un poste d'hôtesse.

En lisant la liste des exigences, Mme Gelfand a constaté qu'elle répondait à toutes les exigences du COJO, d'autant plus qu'elle avait rempli des fonctions similaires à celle d'une hôtesse lors de l'Expo 67.

Mais l'agent recruteur du COJO, sans même lire son formulaire de candidature, se contenta de lui suggérer de ne pas perdre son temps, "parce que le poste n'est pas ouvert aux candidates qui portent des verres".

Outrée par cette forme de discrimination, Mme Gelfand a décidé de porter sa cause sur la place publique par le biais de la rubrique des lecteurs d'un journal montréalais.

Si bien qu'hier, aux Communes, de nombreux députés ont placé sa cause au centre des débats, le plus virulent étant sans doute le Néo-démocrate Lorne Nystrom, qui a accusé le COJO "d'incompétence notoire".

Puis, plus tard dans la journée, M. Carroll devait affirmer que Mme Gelfand pourrait poser sa candidature, allant même jusqu'à dire que Mme Gelfand "avait été mal conseillée par l'agent recruteur".

On ne peut pas être spécialiste dans tous les styles...
GERVAIS, c'est le colonial. Et comment!



8800

C'est ici que vous trouverez le meilleur choix!

EXCLUSIVITÉS DE STYLES COLONIAL et CANADIEN

HEURES D'AFFAIRES

LUNDI - MARDI: De 9 h.a.m. à 6 h.p.m.

MERCREDI: Nos deux magasins sont fermés toute la journée.

JEUDI - VENDREDI: De 9 h.a.m. à 9 h.p.m.

SAMEDI: De 9 h.a.m. à 5 h.p.m.

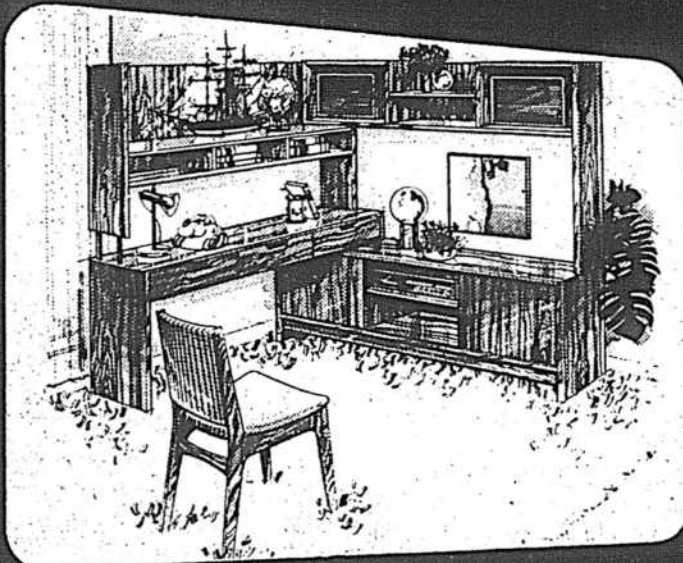


• ROXTON
• THIBAUT
• KILGOUR

• SINDA
• SIMMONS
• POITRAS

8800, boul. SAINT-LAURENT 273-9171

exclusif à montréal



UNE COLLECTION UNIQUE DE MEUBLES CONTEMPORAINS AVEC DISTINCTION, EN BOIS EXOTIQUE, CUIR, CÉRAMIQUES, CUIVRE...

BONDI 5610 PARÉ En semaine 9 - 5 p.m.
Ouest de Décarie 735-6122 Vendredi 9 - 9 p.m.
Samedi 9:30 - 5 p.m.

Ord. \$715 **SPECIAL \$575**
PLAYER
grandeur 4' x 8' incluant une table en véritable ardoise italienne
Le Centre du Billard de Montréal Inc. 7111, rue Saint-Denis, (angle Jean Talon) 274-2457

Nous saurons bien vous chausser...



Bottes en cuir brun et tan, aussi corfam noir et brun. Sacs à main assortis.

Bottes de cuir noir et tan sacs à main assortis

B. BEAUSOLEIL INC.

1036 est. rue Ontario, angle Amherst, 522-6338
781 est. rue Jean-Talon, face au métro 272-7222

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM editorialiste en chef

Face à un vide politique anormal

Dans l'analyse socio-politique qu'il a proposée mardi devant la Chambre de Commerce, M. Jérôme Choquette a formulé ce que pensent beaucoup de Québécois: ceux-ci auront reconnu dans sa description du malaise social actuel les causes de leur désarroi et de leur désenchantement.

Beaucoup de commentateurs paraissent inquiets devant l'énumération clinique que M. Choquette a faite de nos maux. Ils y voient une démarche excessivement conservatrice qui annonce la naissance d'une force de droite qui ne leur dit rien de bon.

Pourtant, rares sont ceux qui, ces dernières années, n'ont pas dénoncé le manque de leadership du gouvernement provincial, l'improvisation qui marque la plupart de ses entreprises, la lourdeur bureaucratique qui sert moins qu'elle ne tyrannise les citoyens, les coûts excessivement élevés des programmes gouvernementaux qui se traduisent en une fiscalité exceptionnellement élevée, l'échec apparemment insurmontable de la réforme de l'éducation, la corruption politique favorisée par le mensonge et la manipulation de l'informa-

tion, l'irrespect des lois qui engendre un désordre social que les autorités paraissent incapables de maîtriser, l'évacuation systématique des valeurs traditionnelles, etc. Qui n'a pas dénoncé ces maux un jour ou l'autre et réclamé un véritable leadership gouvernemental qui s'y attaquerait avec détermination?

En disant que le Québec a besoin d'un gouvernement qui "dirige et protège" le peuple, je crois que M. Choquette a vu juste. Il n'est que d'observer et d'écouter pour s'en rendre compte. Les gens n'ont-ils pas l'impression d'être abandonnés à eux-mêmes, alors que tous les groupes organisés prennent prétexte du bien commun pour faire prévaloir des intérêts particuliers dont la majorité inorganisée fait les frais, souvent même après avoir été utilisée en otage? Et sans pouvoir compter sur la protection du gouvernement qui se montre irrésolu, hésitant, lointain, plus prompt à légiférer qu'à appliquer ou même respecter ses lois.

Tous ces gens qui s'accordent avec l'analyse de M. Choquette et en tiennent responsable le

gouvernement actuel, ne sont-ils pas justifiés de souhaiter un autre choix que celui que leur offre le Parti québécois, c'est-à-dire une troisième voie politique par laquelle ils pourraient faire valoir leurs aspirations?

Quand 36 pour cent de la population souhaite avoir un troisième choix, comme l'a démontré un sondage récent, c'est le signe d'un vide politique anormal.

Comment s'étonner que dans une société qui a été bousculée par des transformations et des épreuves sociales comme aucune autre société ne l'a été en si peu de temps, une bonne partie de la population aspire à un peu de calme? N'est-il pas légitime que des gens qui ont vu s'écrouler toutes leurs valeurs, toutes leurs certitudes, désirent reprendre un peu leur souffle, ne serait-ce que pour consolider l'acquis, essayer de déterminer où s'en va le Québec, évaluer les changements afin de déterminer si ceux-ci ont toujours été synonymes de progrès?

Face à un gouvernement qui paraît dépassé par les événements et les défis du Québec d'au-

jourd'hui, et face à un parti d'opposition qui propose une aventure risquée, il est normal que des gens souhaitent la création d'un parti qui leur offrirait une certaine stabilité, un ordre social dont ils ont la nostalgie.

S'étonner d'un tel désir c'est surestimer la capacité d'un peuple à absorber de douloureuses mutations sociales. Et s'en inquiéter au point de croire que cette société veut rebourner en arrière, c'est ou avouer que toutes ces réformes lui ont été imposées à l'encontre de sa volonté, ou reconnaître qu'elles ne répondaient pas vraiment à ses besoins ou à ses attentes.

Si on croit que ce qui s'est passé depuis quinze ans au Québec est le fruit de la démocratie instaurée par la révolution tranquille, il ne faut pas craindre un réaménagement démocratique. Les forces politiques: les Québécois ne se dédient pas.

Mais s'ils devaient se dédire, ça nécessiterait une sérieuse interrogation sur le sens des événements des quinze dernières années.

Marcel ADAM

bloc-notes

Le droit, la vie, la mort

La "vie" de Karen Quinlan attire l'attention mondiale. Elle pose les questions de droit à la vie et de droit à la mort, de qualité de vie et d'euthanasie. Le jugement du tribunal de Morristown n'a sûrement rien réglé; d'ailleurs, la famille Quinlan a décidé de porter la cause en appel. Le cas de Karen soulève plusieurs questions; mais on n'est pas près d'avoir toutes les réponses.

Il y a à peine quelques années, de telles situations ne pouvaient se produire. D'abord, parce que les hôpitaux n'avaient pas à leur disposition les appareils qui permettent de soutenir artificiellement une vie qui, d'elle-même, s'éteindrait. Mais aussi, l'organisation sociale empêchait que toute l'opinion publique fût alarmée par un cas individuel. Les gestes locaux demeuraient secrets, propriété réservée aux seuls acteurs du drame.

Aujourd'hui, ce n'est pas vraiment le cas de Karen qui préoccupe les gens de partout, mais le principe qui les concerne.

La vie de chacun demeure ce qu'il a de plus cher. Le droit à la vie est donc premier dans l'ordre des valeurs. Toute la question consiste à savoir si ce droit demeure absolu dans toutes les circonstances de vie.

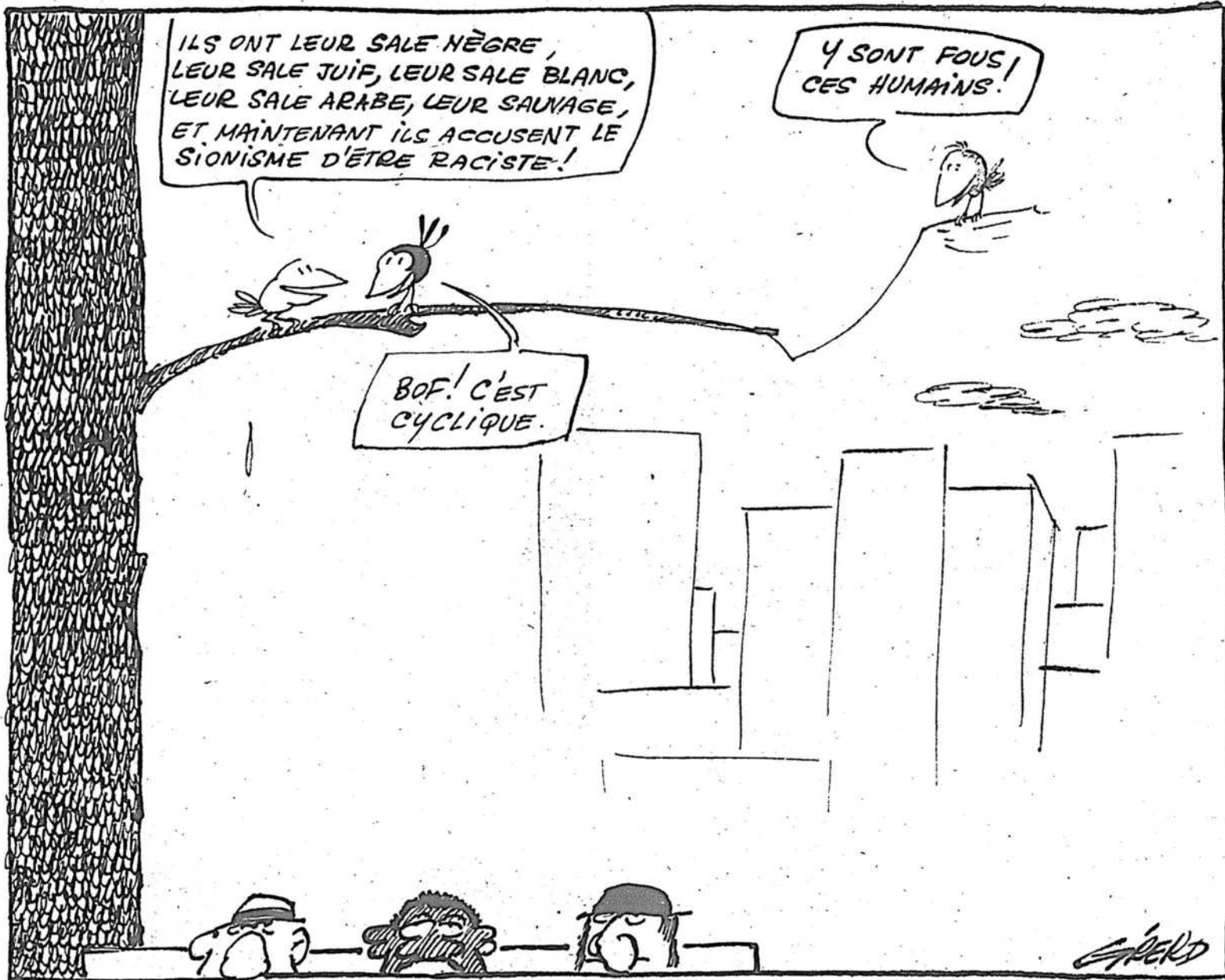
Au Canada, le suicide ne constitue plus un délit, selon le code pénal. Ce qui signifie que l'on peut laisser la responsabilité de son choix à quelqu'un qui, pour des motifs religieux, refuserait une transfusion de sang, même dans la situation la plus critique; ou qui,

pour des motifs patriotiques refuserait de jurer jusqu'à la mort. On ne peut conclure que la loi reconnaît un droit au suicide; mais au moins qu'elle accepte que toute valeur soit relative. Aux États-Unis, selon le juge qui présidait le tribunal pour la cause Quinlan, "les croyances religieuses sont absolues, mais leur pratique n'est pas pour autant libérée de la loi". Ce qui montre que tout, même la justice, même le droit le plus strict est relatif d'un pays à l'autre.

Il faudra bien, pourtant, que l'on puisse définir certains principes objectifs qui tiennent compte des situations actuelles, d'une part, et qui respectent la personne humaine dans ce qu'elle a de plus immuable, d'autre part.

Il faudra se demander si les nouveaux appareils qui apparaissent régulièrement dans les hôpitaux pourront être considérés comme des moyens "normaux" d'entretenir la vie où s'ils sont des outils artificiels sans lien véritable avec l'humain. Également, il faudra définir ce qu'est la vie humaine: celui qui ne participe qu'à une vie végétative sans aucune possibilité de parvenir à un degré supérieur de vie, est-il un humain, au sens propre du terme? Il faudra définir les droits des tiers, parents, médecins ou représentants de l'État, sur la vie des autres. Et le droit des religions sur les lois; et la priorité, ou non, de la conscience sur la raison d'État. Et bien d'autres choses encore. Non, Karen ne vit pas pour rien.

Jean-Guy DUBUC



On peut rêver de qualité de vie

Jean-Guy Dubuc revient de Californie, où il est allé voir de plus près les problèmes urbains des grands centres comme San Francisco et Los Angeles. Plusieurs de ses observations peuvent servir à une réflexion pertinente sur Montréal et ses gens. Voici le troisième d'une série d'articles.

par Jean-Guy DUBUC

La qualité de la vie démocratique peut souvent s'apprécier au degré de participation du citoyen à la chose publique. Là où tout le monde doit être payé pour collaborer au bien-être de la communauté, on peut s'attendre à la victoire des plus habiles au service de leurs intérêts. Par ailleurs, les milieux où des individus offrent leur temps et leurs énergies tout simplement pour améliorer la qualité de vie de leur entourage, on peut s'attendre à rencontrer l'efficacité du désintéressement.

À l'hôtel de ville de San Francisco, on compte plus d'une centaine de citoyens qui participent activement à des rencontres de comités divers responsables d'un secteur des activités de la ville. Ce soit sur la commission de l'aéroport ou du stationnement, de la police ou de l'habitation, des citoyens collaborent à la préparation des politiques municipales. Ils sont choisis pour leur représentativité

ou leurs aptitudes personnelles. Ils ne vont pas faire de la politique; ils travaillent bénévolement, en accord avec le pouvoir politique, au service de la société.

Le système comporte des dangers. Le seul fait que ces membres de commissions soient tous nommés par le maire peut engendrer du favoritisme; hypothétiquement, le premier magistrat pourrait contrôler ces quelque 20 comités en plaçant ses hommes absolument dévoués. Et c'est sûrement ce qui doit se produire dans les milieux qui croient encore à la petite politique partisane. N'insistons pas sur ce sujet: il nous est trop connu.

Mais il est possible d'avoir une structure municipale qui empêche un individu de jouer au dictateur.

À San Francisco, le conseil municipal n'est pas composé de 55 conseillers qui se présentent sous la bannière d'un parti. Non; on est, là-bas, plus pratique et plus réaliste. En plus du maire, la population doit élire onze "supervisors" qui ne représentent que leur valeur personnelle. Ils ne représentent même pas un quartier: ils sont là pour défendre les intérêts de toute la population, aussi hétérogène soit-elle.

Ces conseillers (ou supervisors) devront travailler activement au sein des commissions avec les bénévoles choisis par l'ensemble du conseil. Ils seront, en quelque sorte, les "permanents" de ces commissions. Ils feront les liens entre plusieurs commissions, puisque plusieurs supervisors doivent

siéger sur deux ou trois d'entre elles. Bien que ces gens aient d'autres activités professionnelles, ils doivent prendre une bonne partie de leur temps pour les affaires municipales. En retour, ils recevront un salaire annuel de \$15,000. Les bénévoles, eux, ne toucheront rien. Ils n'auront que la satisfaction de travailler au bien-être de leur milieu. Un tel sentiment peut encore exister.

Politique et politique

Aux États-Unis, Républicains et Démocrates s'affrontent dans les élections au niveau du pays et à celui de l'État. Mais pas au municipal. Bien sûr, on sait les couleurs de chaque candidat. Mais encore une fois, c'est la personne qui est choisie.

L'affrontement entre les deux grands partis américains est très différent de celui que nous connaissons au Québec. Là-bas, un Républicain est celui qui a une option politique que le Démocrate refuse mais respecte. Et vice versa. Au Québec, pour une assez large proportion de la population, l'antagonisme est excessif. Beaucoup de fédéralistes considèrent les indépendantistes comme des poètes irréalistes, des révolutionnaires en dentelles ou des cas cliniques d'immaturité avec lesquels il ne vaut même pas la peine de discuter de la température. Mais les indépendantistes leur rendent bien en les traitant de vendus ou de rétrogrades. (On comprendra que ces épithètes sont presque des euphémismes: le langage de nos gens

est beaucoup plus vert et plus cruel qu'il n'est décent d'écrire dans ces pages.)

Pis encore: ce langage excessif est l'expression d'un sentiment semblable. On cultive la haine; on n'a plus de respect pour l'autre; on se convulse personnellement en méprisant l'adversaire.

De plus, la tendance actuelle consiste à véhiculer cet antagonisme à tous les paliers de représentation publique. Avec le langage approprié. L'adversaire politique est donc un ennemi. Sa démarche est nécessairement intéressée. Et son jeu est commandé par des puissances soupçonnées mais imprécises. J'exagère; ce n'est pas toujours ainsi. Mais j'exagère peu: c'est souvent ainsi que les choses se passent.

Comment alors parler de collaboration et de participation, si l'on est convaincu que "l'autre" est un ennemi?

On touche là un des dangers de la politisation subtile. Nous, au Québec, nous venons tout juste d'apprendre à lever la tête, à nous exprimer et à réclamer. Et nous avons encore bien des choses à conquérir, au fond de nous-mêmes comme au fond de nos forêts. C'est pourquoi nous sommes souvent tentés de crier quand il faudrait dialoguer. Nous ne sommes pas encore habitués à discuter des idées sans les identifier aux hommes.

Politique et apathie

De plus, au Québec, nous vivons

présentement un moment de l'histoire où nous avons plusieurs options à faire. En Californie, il semblerait que tout est fait. Un directeur du SPUR (San Francisco Planning and Urban Renewal Association) me disait: "Nous travaillons à secouer l'apathie des gens. Ils ne se sentent pas concernés par le mouvement de la vie. Il ne faut pas oublier que quand nous entrons à nos bureaux, à San Francisco, il y a déjà trois heures que toutes les décisions importantes ont été prises à New York et à Washington..." C'est vrai; eux, ils n'ont plus rien à décider. Tandis que nous...

C'est pourquoi notre participation à la réalité politique est plus importante que celle des gens de Californie. Nous avons beaucoup plus de raisons qu'eux de nous engager. Mais s'il faut s'engager dans la politique partisane et mesquine pour être concerné par l'évolution de notre milieu, cela vaut-il la peine?

Il faudra bientôt refaire notre structure municipale, à Montréal: supporter 55 conseillers, qui s'ennuient et se désolent de n'avoir que trop peu à faire, est un non-sens. Il faudrait peut-être alors se rappeler la formule de San Francisco, où l'on élit cinq fois moins de conseillers qui doivent travailler cinq fois plus.

De plus, il faut espérer que l'antagonisme politique actuel diminuera un jour pour laisser place à une sérénité politique plus efficace et plus respectueuse des hommes.

Pour y parvenir, on peut souhaiter que Montréal aura bientôt atteint assez de maturité pour avoir un organisme semblable au SPUR, qui unira des forces positives aux motivations diverses et aux talents variés. Un organisme qui voudra organiser les quartiers dans l'amour de la vie plutôt que dans la haine politique. C'est possible, puisque la chose existe ailleurs. Et si l'on me prouve que c'est impossible, j'aimerais savoir pourquoi.

Il ne faut certes pas tendre à l'apathie de San Francisco: le danger n'est pas grand, nous avons assez de conquêtes nécessaires devant nous pour croire que l'engagement politisé, au sens le plus démocratique du terme, animera encore bien des efforts.

Mais s'il était possible d'avoir un organisme comme le SPUR qui travaillerait à la qualité de la vie montrealaise, qui aurait l'oreille de l'administration municipale, qui serait financé autant par le gouvernement que par les grosses corporations qui par les cotisations des habitants, qui saurait trouver le langage engagé qui n'est pas chargé d'insultes. Surtout, qui pourrait donner le goût de la responsabilité communautaire et le sens de la collaboration...

Il est permis de rêver. Car rêver n'a rien d'idiot quand on sait que la réalité existe ailleurs. Il ne nous manque peut-être que quelques leaders pour engager la population dans une notion plus fraternelle de qualité de vie.

Le timbre de Noël compromis

EDMONTON (d'après CP) — La campagne 1975 des timbres de Noël sera annulée si la grève nationale des postes se poursuit au-delà du 30 novembre.

C'est ce qu'a annoncé hier M. J.M. McKenzie, directeur de l'Association albertaine contre la tuberculose et les maladies respiratoires.

M. McKenzie a souligné que l'annulation de la campagne placerait l'association dans une situation financière délicate, qui l'obligerait à effectuer d'importantes coupures dans ses programmes et dans son personnel, à moins qu'elle ne puisse trouver un autre moyen de se procurer des fonds. Il a laissé entendre que dans ce cas, une campagne spéciale de souscription pourrait être lancée au mois de janvier.

Franco: nouvelle hémorragie gastrique

d'après AFP et UPI

MADRID — Le général Franco ne quittera l'hôpital que guéri ou mort, ont déclaré hier le marquis de Villaverde, gendre du caudillo et le Dr Ernesto Farinas, son principal médecin, pour mettre fin aux rumeurs insistantes qui ont couru hier, à Madrid, selon lesquelles le chef de l'Etat espagnol serait transféré au palais du Pardo pour y mourir.

Le malade avait subi dans la matinée une récurrence de l'hémorragie gastrique et l'équipe médicale de 30 membres fut immédiatement alertée. Le bruit a alors couru que des divergences profondes existaient entre les médecins.

Ceux-ci, ainsi que les membres de la famille du général Franco, se trouvent en effet devant le dilemme habituel dans des cas semblables: la prolongation d'une vie, de quelques jours ou quelques semaines, justifie-t-elle les souffrances infligées au malade?

Mais dans la soirée l'unanimité était réaffirmée: le général Franco reste dans l'unité des soins intensifs de l'hôpital de La Paz et il n'est pas question de prendre le risque grave de le transférer à ses appartements alors que les meilleurs médecins d'Espagne conservent l'espoir de le maintenir en vie.

Au même moment, un bulletin de santé indiquait qu'il n'y avait pas eu de récurrence de l'hémorragie gastrique durant la journée ni d'incidences cardio-vasculaires. Les tensions artérielles et veineuses ainsi que la fréquence et le rythme cardiaques sont normaux, tandis que la thrombo-phlébite demeure stationnaire.

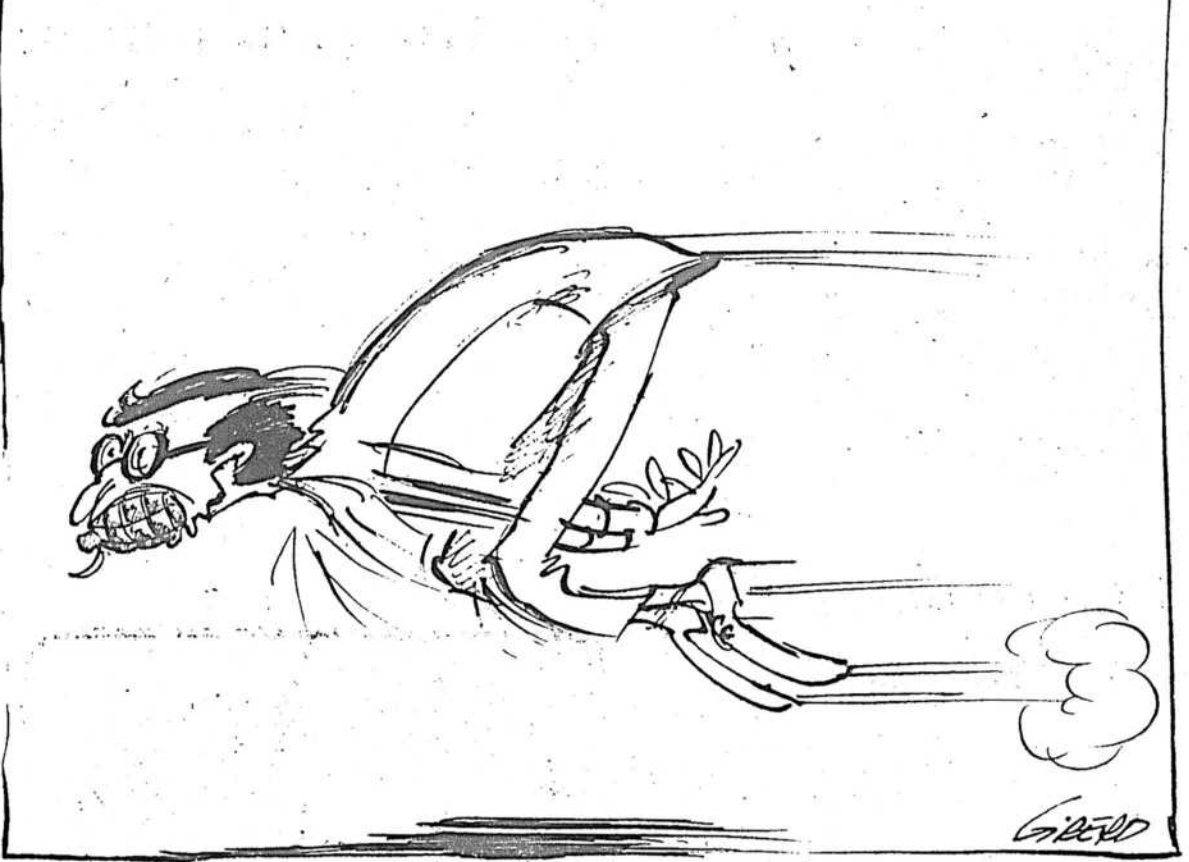
Les signes cliniques et radiologiques touchant le champ pulmonaire droit indiquent cependant la persistance de la congestion et l'accumulation de liquides, symptômes d'une pneumonie pouvant être fatale au vieux soldat, qui doit célébrer ses 83 ans dans trois semaines.

Même si pour le moment les policiers n'ont pu encore arrêter les deux voleurs, ils auraient, selon l'agent Jean-Claude Forget, de la Sûreté du Québec, "peut-être une piste sérieuse".

On ne connaît pas le montant global du vol qu'une fois l'inventaire fait. Même si certaines fourrures n'étaient pas assurées, il n'est en pas de même pour celles que les clients avaient entreposées pour y être réparées.

L'enquête a été confiée au sergent détective Réal Gagnon de la Sûreté municipale de Saint-Jean qui a reçu l'appui des agents de la Sûreté du Québec depuis le début de l'affaire.

VOILÀ! C'EST FAIT. M. DRAPEAU A REMIS LE DOSSIER DES JEUX À M. BOURASSA.



QUEBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

sur blanc", avant d'en informer l'Assemblée nationale.

Finalement questionné sur la question des échéanciers, M. Lalonde a

soutenu qu'il allait falloir établir un nouveau plan des travaux en fonction du programme modifié du stade. "Je peux simplement assurer, a-t-il déclaré, qu'un échéancier sera préparé pour prévoir qu'un stade suffisant pour la tenue des Jeux, pour terminer les travaux, prévus par le programme

de construction modifié, un tel échéancier sera préparé incessamment, aussitôt que le programme pourra être déterminé."

Nul doute, a-t-il conclu, que cet échéancier prévoira la fin des travaux nécessaires pour la tenue des Jeux avant le 6 juin 1976.

LOCK-OUT

SUITE DE LA PAGE A 1

demandes syndicales et de déposer de nouvelles offres."

La journée d'étude s'est donc déroulée calmement dans l'immeuble de la rue Saint-Sacrement jusqu'à ce que le directeur, M. Ryan, signifié par lettre à MM. Gerald Leblanc et Jean-Claude Leclerc l'avis de licenciement temporaire de l'effectif rédactionnel.

"Vu la disposition évidente et répétée des membres du syndicat de la rédaction à ne pas s'acquiescer normalement de leur devoir professionnel", écrit le directeur, "vu que leurs gestes des deux derniers jours, et en particulier l'interruption de travail décriée sans avis préalable par vous cet après-midi même, mercredi, ne font que répéter une action concertée qui a empêché deux jours de suite la publication du Devoir la semaine dernière, vu que ces gestes collectifs ne sont rien d'autre qu'une grève déguisée, la direction du Devoir doit renoncer pour l'instant à recourir aux services des membres de votre syndicat".

Le directeur souligne en outre que "vos actions des derniers jours causent un tort professionnel et financier considérable au Devoir et rendent impossible son fonctionnement normal" et il affirme enfin qu'"à moins d'un engagement écrit de votre syndicat nous assurant que le Devoir pourra de nouveau compter sur le concours normal de vos membres, cette décision s'appliquera jusqu'à nouvel ordre".

Invité à commenter ce durcissement de l'attitude patronale, le président du syndicat a vivement déploré le geste de la direction, geste qui demeure sans précédent dans l'histoire du Devoir. "Ce geste nettement démesuré nous inquiète, de déclarer M. Gerald Leblanc, parce qu'il met en péril la survie de l'entreprise". Soulignant que le tirage du journal est passé de 42.000 à environ 29.000 copies, le président du syndicat des journalistes estime que cela devrait convaincre la direction de la nécessité de négocier. "En fin de semaine dernière, dit-il, nous avons fait des concessions importantes et qui ont d'ailleurs été reconnues par le conciliateur du ministère du Travail, M. Raymond Désilets. En retour, la direction n'a pas bougé et a préféré maintenir ses positions".

"Nous avons même jugé préférable, poursuit-il, de faire des arrêts de travail sporadiques plutôt que de déclencher une grève générale". Interrogé à savoir si la direction du Devoir allait publier le journal même en l'absence de son personnel syndiqué, M. Leblanc a répondu que "théoriquement et pratiquement, la direction pourrait publier le Devoir quotidiennement en le faisant passer de nouvelles d'agences de presse". Néanmoins, il ne croit pas, en une telle hypothèse: "Le journal d'Henri Bourassa, ce n'est quand même pas la United Aircraft", a-t-il conclu ironiquement.

Signalons que le syndicat doit donner une conférence de presse à midi, au siège de la CSN, pour commenter plus en détails le lock-out déclaré par la direction.

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE A 1

Nous allons laisser passer le temps."

D'autre part, au Parti libéral du Québec, on a l'impression que l'Union nationale s'est trouvée un nouveau chef, alors que Jérôme Choquette prétend, lui, faire appel aux "forces vives" de la nation". Me Claude Desrosiers, président du PLQ, avoue qu'il est un peu déçu et qu'il s'attendait à

autre chose de la part de M. Choquette. Il y a dans son entourage des gens qui trainent en politique depuis bien longtemps. Quand je vois les sourires béats de Clément Vincent, de Maurice Bellemare et de Fabien Roy, cela ne m'impressionne pas beaucoup".

Il a également l'impression que l'ex-ministre libéral aura de la difficulté à fonctionner avec ces gens-là. "J'ai connu Jérôme Choquette dans les années 63-64 alors qu'il était l'un des moteurs de la commission politique. Ça ne le gênait pas de discuter et de contester. S'il décide de prendre la tête des troupes de l'UN, j'ai l'impression qu'il va trouver ça plus difficile que son passage au Parti libéral".

LIGOTE

SUITE DE LA PAGE A 1

Mais il ne connaît toutefois la direction que l'on prend: Montréal ou Sherbrooke.

"Ils étaient pas mal sérieux, précise M. Boivin, j'ai essayé une fois de parler et ils m'ont invité à me taire. Ça été assez rapide, nous nous sommes arrêtés à un moment donné. Les deux hommes m'ont dit de ne pas bouger, ils ont déchargé la marchandise, je n'ai rien entendu, je ne sais pas s'ils sont repartis dans une autre voiture."

A peine trois minutes après le départ des deux bandits, M. Boivin réussissait à se libérer de son baillon et de son bandeau et à se glisser hors de la camionnette et tentait de trouver du secours.

C'est à sa sortie du poste de police de Saint-Jean où il venait d'être ramené de Longueuil par des policiers de Saint-Jean, que M. Boivin retrouvait sa femme terriblement nerveuse, et son fils Stéphane, âgé de 11 ans.

Les traits tirés le père rapproche son fils qui se demande encore ce qui s'est passé en voyant son père, et répond aux questions des journalistes.

"Il faut y passer pour le savoir, conte M. Boivin, mais, on va essayer d'oublier ça."

Tout ce branle-bas venait pourtant de se dérouler endessous de l'atelier où le frère de M. Boivin, Paul, coulait des manteaux de fourrure.

"J'ai entendu un bruit, celui d'un corps qu'on jette par terre, dit-il, je ne m'en suis pas préoccupé, je ne pensais jamais que c'était ça qui se passait, ajoute-t-il. C'est ma belle-sœur qui, réussissant à ôter son baillon, a pu se traîner à la porte et m'a crié fortement: "Paul, Paul, Paul". Une chance, dit-il, que je ne suis pas descendu."

Déjà les appels fusaient au magasin de M. Boivin. Les clientes alarmées avant appris le vol par la radio, n'arrêtaient plus de téléphoner pour connaître le sort réservé à leur manteau ou à leurs fourrures.

Il y a cinq ans, \$40,000

Déjà, il y a cinq ans, M. Boivin s'était fait voler pour \$40,000 de fourrures. "En pleine nuit, raconte son frère, au cours d'une grosse tempête de neige".

Le directeur adjoint de la police de Saint-Jean, M. Roland Poissant, a déclaré, hier à Saint-Jean, que toute l'équipe de la Sûreté dirigée par le sergent détective Réal Gagnon avait été affectée immédiatement à cette affaire et y travaillait d'arrache-pied en compagnie des agents de la Sûreté du Québec, venus prêter main-forte à leurs confrères municipaux.

La camionnette blanche, qui a servi au vol, appartenait à un Longueillois: elle avait, semble-t-il, été volée mais n'avait pas été signalée comme telle à la police de Longueuil.

Elle a été retrouvée par les policiers Longueillois à l'angle des rues Lavalée et Brault, à Longueuil.

Les Comores, 143e membre de l'ONU

PARIS (AFP) — L'archipel des Comores, ancien territoire français d'outre-mer situé dans l'océan Indien, a été admis hier aux Nations unies. Il avait proclamé son indépendance le 6 juillet dernier. Les autorités entendaient ainsi protester contre le report, par l'Assemblée nationale française, de leur accession à l'indépendance décidée par référendum.

Le nouveau membre de l'ONU, le 143e, comprend trois des quatre îles de l'archipel: la Grande Comore, Mohéli et Anjouan. La quatrième île, Mayotte, a en effet refusé de quitter l'ensemble français au moment de la proclamation de l'indépendance. Un projet de loi concernant son futur statut est actuellement étudié par le parlement français.

Les autobaines FINA

FINA RADIAL D'HIVER

\$43.95 chacun (BR78-13)

à l'achat de 2 pneus ou plus.
INSTALLATION GRATUITE

Si vous avez déjà opté pour les pneus radiaux et les avantages qu'ils offrent, nos FINA RADIAL d'hiver vous iront comme un gant. Excellente traction, longévité et sécurité sont les trois atouts qui leur permettent de venir à bout de nos pires hivers!

GRANDEUR	AUTOBAINES FINA: PRIX D'UN PNEU A L'ACHAT DE 2 OU PLUS
BR78-13	43.95
DR78-14	46.95
ER70-14	53.95
FR70-14	55.95
GR70-14	56.95
HR70-14	58.95
GR70-15	57.95
HR70-15	59.95
LR70-15	62.95
165R-13	42.95
165R-15	46.95



PNEUS D'HIVER SNO-LINE de FINA

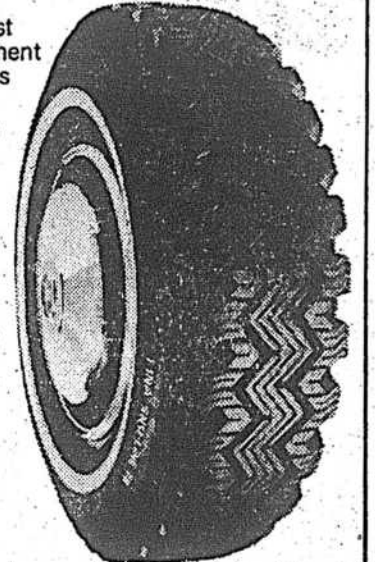
\$23.95 chacun (600-12)

à l'achat de 2 pneus ou plus.
Installation non comprise

Si vous êtes de ceux qui aiment patiner seulement lorsqu'ils sont sur une patinoire, chaussez votre voiture avec les Sno-Line d'hiver de FINA. Leur semelle s'agrippe à la neige et est conçue pour procurer un roulement doux sur pavé sec. Ils sont offerts à très bas prix.

AUTOBAINES FINA: PRIX D'UN PNEU A L'ACHAT DE 2 OU PLUS

GRANDEUR	AUTOBAINES FINA: PRIX D'UN PNEU A L'ACHAT DE 2 OU PLUS
600-12	23.95
A78-13	24.95
B78-13	25.65
C78-14	27.65
E78-14	30.65
F78-14	32.10
G78-14	34.10
H78-14	35.75
F78-15	32.45
G78-15	34.95
H78-15	36.15
560-15	25.75
700-13	27.65



Profitez de nos autobaines aux stations FINA participantes, jusqu'au 30 novembre 1975.

FINA



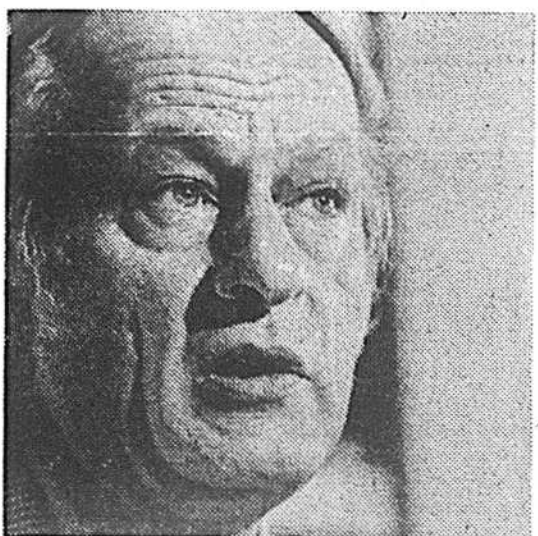


photo Pierre McCann, LA PRESSE

"Un nouveau projet d'un vieux parti"

Le Parti national, dont la création a été proposée mardi par le député indépendant d'Outremont, M. Jérôme Choquette, c'est "le nouveau projet d'un vieux parti, sans autres fondements que la nostalgie d'un fédéralisme rempli de tous les clichés qui font faillite depuis 30 ans", déclare le président du Parti québécois, M. René Lévesque, dans un communiqué émis hier soir.

Commentant pour la première fois les propos de M. Choquette, M. Lévesque affirme qu'"il n'y a pour le moment qu'une longue déclaration de principes et des tractations visant à regrouper les débris épars des tiers partis, qui se cherchaient un dernier souffle, en une sorte de Parti libéral-conservateur, comme on disait au siècle dernier".

Pour le président du PQ, il s'agit d'une "improvisation politique" dont l'ex-ministre libéral donne l'impression d'être la victime, même si cette improvisation "est une autre preuve manifeste du rejet de plus en plus généralisé des Libéraux".

Selon M. Lévesque, le député d'Outremont est victime à la fois de "l'illusion d'un Québec fort dans un fédéralisme qui le mine chaque année davantage" et "des vieilles gardes des tiers partis qui, ayant perdu leur propre crédibilité, l'ont convaincu de leur prêter la sienne au risque de la ruiner" dans cette aventure.

Mais, affirme-t-il, le projet de M. Choquette "ne saurait servir qu'à diviser nos adversaires les plus irréductibles, ce que, de toute évidence, le Parti québécois aurait mauvaise grâce de déplorer".

"Il est évident que les choses vont mal et que des changements s'imposent d'urgence, à commencer par le remplacement du gouvernement, déclare M. Lévesque, qui se demande toutefois: Mais remplacer pour quoi faire? Pour s'engager résolument vers l'avenir ou pour retourner nostalgiquement au passé?"

LaSalle ménage ses commentaires

Grafftey: la troisième force devrait se construire sous labannière du PC

par Claude-V. MARSOLAIS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le député conservateur de Brome-Missisquoi, M. Heward Grafftey, qui avait préconisé au milieu de l'année, la formation d'un Parti conservateur à l'échelle provinciale maintenant cette idée devant l'émergence d'une troisième force politique au Québec, incarnée par l'ex-ministre Jérôme Choquette.

Selon lui, la troisième force politique au Québec devrait

se construire sous la bannière du Parti conservateur et non par une coalition d'unionistes, de libéraux mécontents et d'autres groupuscules politiques à l'intérieur d'un nouveau parti.

M. Grafftey croit à l'existence d'un vacuum politique au Québec actuellement et il prétend que la base électorale conservatrice, représentant 22 pour cent des suffrages exprimés lors de la dernière élection fédérale, pourrait constituer un atout dans la formation d'un parti conservateur typiquement québécois. La présence d'un tel

parti provincial aiderait, selon lui, à faire élire plus de députés conservateurs sur la scène fédérale.

Bien qu'il qualifie la déclaration de M. Choquette à propos de la constitution d'extrêmement raisonnable, M. Grafftey ne voit pas d'un bon oeil sa présence à la tête d'un nouveau parti. Le député de Brome-Missisquoi estime que le fait que M. Choquette a eu une mésaventure au sein du Parti libéral et qu'il n'a pas pu devenir chef au sein de cette formation politique sont des éléments négatifs face à son désir de

diriger un nouveau parti au Québec.

Par ailleurs, le député conservateur Rock LaSalle a menagé ses commentaires au sujet de l'annonce par M. Jérôme Choquette de la formation d'une troisième force politique au Québec.

Il a dit qu'il sera plus en mesure de prendre position là-dessus après le congrès à la direction des conservateurs, en février prochain. On sait que M. LaSalle est l'instigateur du mouvement pro-Wagner en relation avec ce congrès.



AVIS AUX RETRAITÉS DE LA CTCUM

Les chèques de rentes de novembre seront disponibles à compter de jeudi le 13 novembre 1975, au bureau du Régime des Rentes, suite 919, 159 ouest, rue Craig, entre 9 h et 16 h.

Si le service postal n'est pas rétabli le 12 décembre 1975, veuillez vous présenter au bureau, pour recevoir les chèques de décembre, mais à compter de cette date seulement, pas avant.

INUTILE DE TÉLÉPHONER.

Le 11 novembre 1975

CENTRE LAVAL

Sortie 6E de l'autoroute des Laurentides au boul. St-Martin

Arrivée du Père Noël

SAMEDI 15 NOVEMBRE
à 10:30 a.m.

Corps de clairons
LES ARCS-EN-CIEL

Des sucreries seront offertes
GRATUITEMENT

CINÉMA DU PÈRE NOËL

Tous les samedis
à compter du 22 novembre
jusqu'au 20 décembre
le Père Noël vous invite
à voir un film au cinéma Laval.

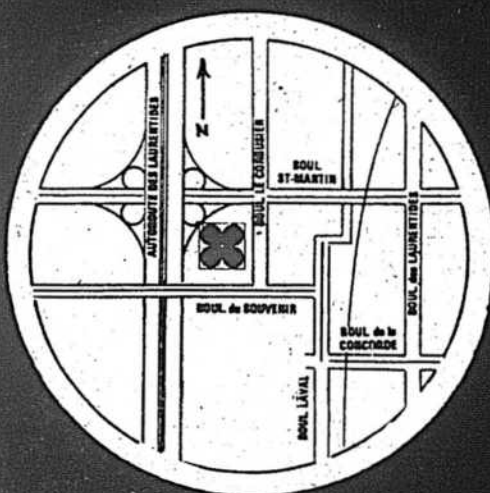
2 représentations par samedi
9:30 a.m. et 11:00 a.m.

Capacité:
600 enfants par représentation

Pour obtenir un billet d'admission
il s'agit d'apporter
un vieux jouet et 25¢ au
kiosque des Optimistes



LES AUTOBUS:
60 - 60A - 35 - 35A
du métro
40 de Duvernay
vous y conduisent



MAGASINER AU
CENTRE LAVAL
C'EST UNE BONNE IDÉE...



AVIS MEMBRES DE VIC TANNY

Durant la présente grève des Postes, nous vous suggérons de régler tout compte à payer en passant à la succursale Vic Tanny la plus près de chez vous. Nous vous remercions de votre collaboration.

LA DIRECTION



VIC TANNY

CLUBS DE SANTÉ/MISE EN FORME

VENTE

Surplus de matériel militaire et gouvernemental

Matériel de bureau
Classeurs
Machines à écrire
Calculatrices
Souliers
Chemises
Anoraks
Compresseurs
Équipement électronique
photographique

Générateurs
Motocyclettes
Outillage
Peinture
Tentes

Dates et heures d'ouverture
Les mardis et samedis
18 - 22 - 25 et 29 novembre
de 9 a.m. à 5 p.m.
Les jeudis 20 et 27 novembre
de 9 a.m. à 9 p.m.

Lieu
1152, chemin du Golf
Ile-des-Soeurs
Conditions
Comptant sur place —
tel quel



Corporation de disposition
des biens de la Couronne

Crown Assets
Disposal Corporation
Jean-Pierre Goyer
Ministre responsable

Les USA prônent la libération de tous les prisonniers politiques dans le monde entier

LIQUIDATION DE FAILLITE AU PUBLIC

aux
2 magasins

4026 ouest, rue Sainte-Catherine (face Plaza Alexis Nihon)
3991 est, rue Ontario (coin Jeanné d'Arc)

1/2 PRIX

sur toute la marchandise

FOURNITURES D'ÉCOLE Fournitures de bureau
JOUETS JEUX
ARTICLES DE BÉBÉS ARTICLES POUR CHEVEUX
MENUS ARTICLES

SURVEILLEZ LE SUPER SPÉCIAL DE LA SEMAINE — JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 1975

Ensemble pour fabriquer le vin
Série 6500 SUPER SPÉCIAL \$475
Prix sugg. \$14.00

OUVERT: HEURES RÉG. DE MAGASIN 10h A.M.
par

FOURNIER

INCANDESCENTES • ÉVALUATEURS • LIQUIDATEURS
AUXILIAIRES • APPAREILS • LIQUIDATEURS

800 RELACHE — (514) 277-5171 — MONTREAL, QUE. H2S 1G8

NATIONS-UNIES (UPI) — Les États-Unis ont proposé, hier, à l'Assemblée générale des Nations unies de voter une résolution réclamant une amnistie totale et la libération de tous les prisonniers politiques emprisonnés actuellement dans le monde, dans quelque pays que ce soit.

La résolution américaine, introduite devant la commission sociale de l'Assemblée générale, demande la libération de toutes les personnes emprisonnées pour leurs idées politiques, pour des idées différentes de celles du pouvoir en place, et la libération de toutes les personnes emprisonnées pour assistance non violente à ces prisonniers. La résolution demande en outre que des missions de l'ONU puissent enquêter partout. Elle demande enfin que les gouvernements fournissent tous les renseignements relatifs à ces prisonniers.

En soumettant la résolution, le représentant des États-Unis à l'ONU, M. Daniel Patrick Moynihan, a déclaré que les listes des prisonniers politiques actuellement emprisonnés dans le monde, telles que celles mises au point par "Amnesty International", étoient déjà suffisamment éloquentes. "Mais l'horreur ressentie à la pensée des noms que nous ignorons est encore bien plus grande", a déclaré M. Moynihan, qui a ajouté: "Il est temps de libérer ces hommes et ces femmes."

Le délégué américain a rap-

pelé que des motions avaient été récemment votées aux Nations unies réclamant la libération des prisonniers politiques au Chili et en Afrique du Sud. Les règles auxquelles ces deux pays doivent être soumis en matière de prisonniers politiques doivent s'appliquer également aux autres membres des Nations unies, a-t-il indiqué, en notant que 23 des 60 pays ayant introduit la résolution sur l'Afrique du Sud déclinent eux-mêmes dans leurs prisons des prisonniers politiques, ce qui est également le cas pour 16 des 33 pays ayant préconisé une résolution analogue en ce qui concerne le Chili.

M. Moynihan a souligné que "la moralité sélective des Nations unies sur les sujets qui touchent aux droits de l'homme menace non seulement l'intégrité des Nations unies mais encore celle des droits de l'homme eux-mêmes. Il n'y a pas de mystère sur cette question. Si les critères en matière de droits de l'homme ne sont pas appliqués uniformément de façon neutre à toutes les nations, quelles que soient la nature de leurs régimes ou l'importance de leurs armements, on s'apercevra vite qu'il ne s'agit pas en fait de droits de l'homme lorsque des résolutions sélectives sont présentées, mais simplement de critères politiques arbitraires camouflés en défense des droits de l'homme."

Les États-Unis doivent reconnaître, a poursuivi le délégué américain, que, s'ils ont voté en faveur de résolutions condamnant des pratiques répressives au Chili et en Afrique du Sud, ils l'ont fait en compagnie de nations dont les pratiques répressives sont identiques ou pires.

"Nous soupçonnons un projet qui pourrait être destiné à utiliser la question des droits de l'homme pour saper la légitimité des pays qui sont précisément ceux qui respectent encore le s droits de l'homme."

UN CHARME... QUI NE PASSERA PAS INAPERÇU...

Black Magic

Nos modèles exclusifs dans les tailles 16 1/2 à 28 1/2.



Soyez franche, n'est-il pas agréable de porter un vêtement qui vous attire des remarques flatteuses? Cette robe envoûtante en provoquera, à coup sûr. Portez le joli foulard à franges avec désinvolture, et vous verrez! Tricot polyester. Noir, beige. Tailles 16 1/2 à 24 1/2, \$72. Tailles 26 1/2 à 28 1/2, \$77.

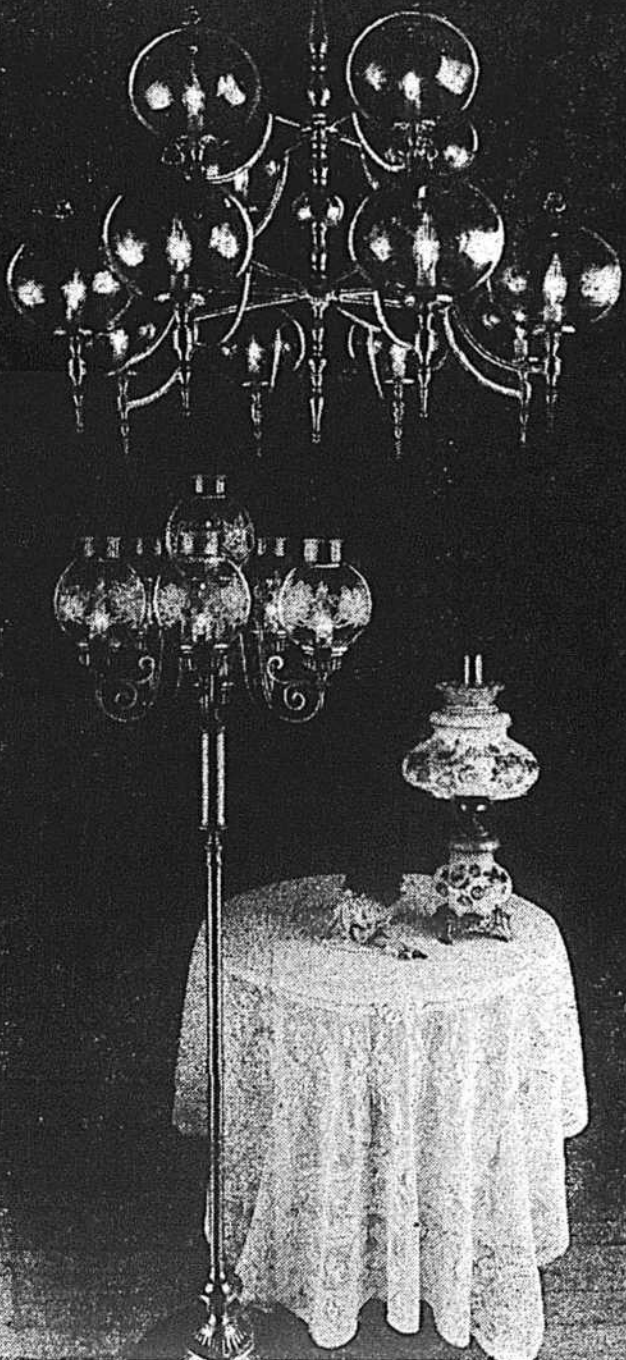
Pennington's

L'élégance pour les grandes tailles

- Place Ville-Marie
- Centre commercial Dorval
- Plaza Alexis-Nihon
- Galeries d'Anjou
- Centre Laval
- Carrefour Laval

Visitez notre nouveau magasin à Place Vertu

Fêtes de lumière



La lumière des lampes Union vous fera la fête!

À gauche: bouquet de lumière, six globes de verre finement ouvragés sur un lampadaire d'inspiration vénitienne. Monture cuivrée ou argentée.

Au centre: l'élégance prédomine dans ce magnifique lustre à douze lumières. Verre fumé et cuivre poli. Offert également avec cinq ou huit lumières.

À droite: raffinement digne de l'époque victorienne, une lampe en verre soufflé, peinte et cuite à la main. La base s'illumine. Superbe!

La lumière est de la fête chez Union. Un meilleur éclairage à prix de gros.

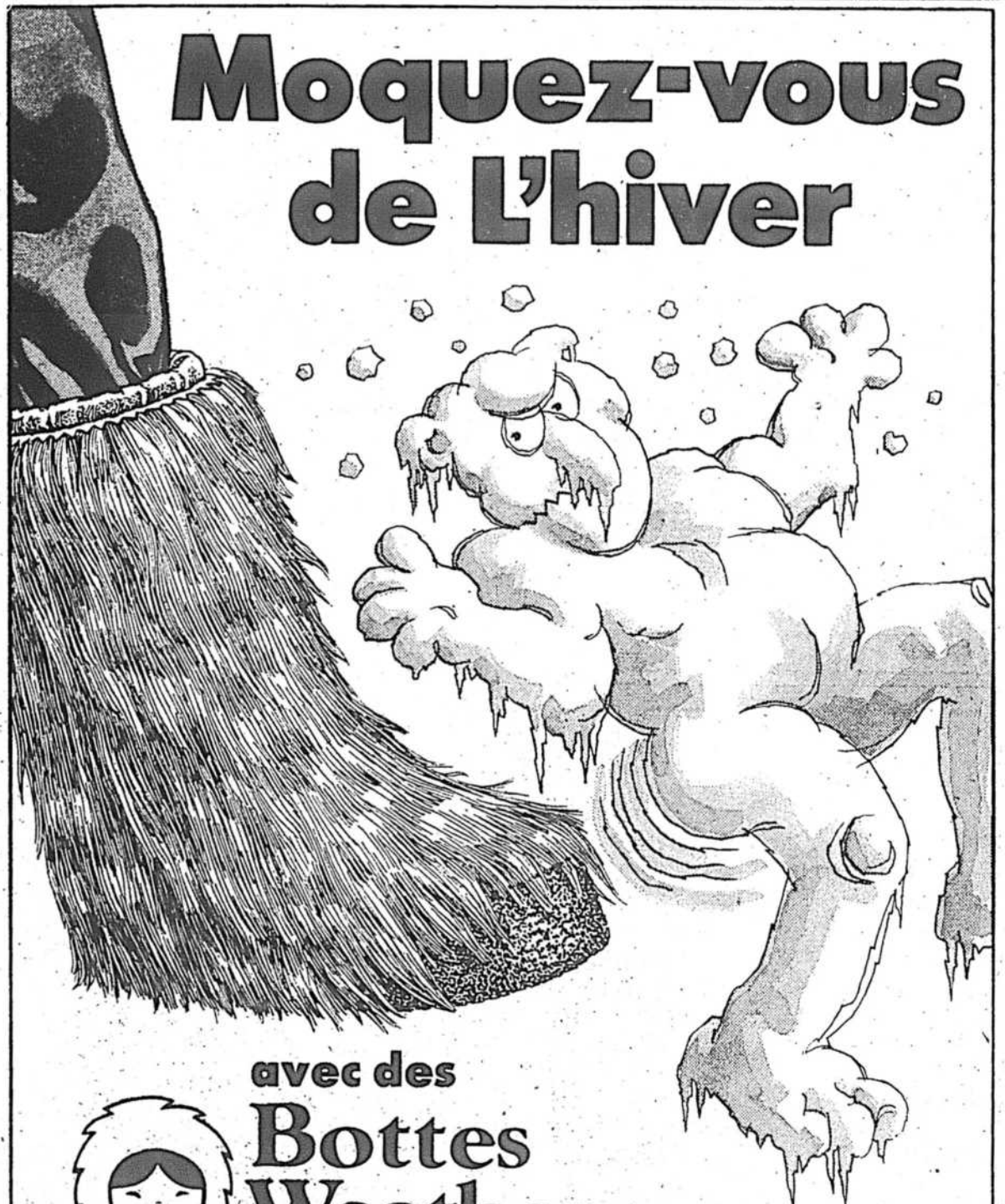
UNION
ÉLECTRIQUE L.T.E.E.

Montréal: 5320, avenue Royalmount. Tél. 343-5139
Ville d'Anjou: 7751, boul. Louis-H. Lafontaine. Tél. 353-7120
Ville Lemoyne: 1910, boul. Taschereau. Tél. 671-5568
Trois-Rivières: 2600, rue St-Denis. Tél. 374-4671
Sherbrooke: 100, rue Belvedere nord. Tél. 569-9476

Tous les magasins sont ouverts du lun. au mer. de 8h à 17h; les jeu. et ven. de 8h à 21h; le sam. de 9h à 17h. Tous les magasins ferment tous les jours de midi à 13h.

UNION
CENTRE D'ÉCLAIRAGE POUR LA MAISON

Moquez-vous de L'hiver



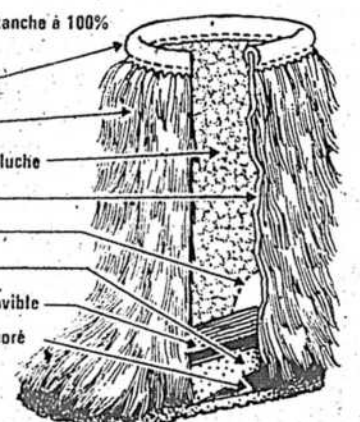
avec des
Bottes Weather Guard



Lorsque le mauvais temps s'installe, restez élégant et bien au chaud dans des bottes Weather Guard confortablement doublées. D'un style élégant et présentant l'aspect du cuir, les bottes WEATHER GUARD sont étanches et résistent à l'action du sel. Un moyen distingué et économique d'équiper votre famille contre les rigueurs de l'hiver. Vous les trouverez chez votre chausseur-détaillant, au rayon chaussures des grands magasins ou dans les magasins de chaussures à succursales multiples.

• Étanche à 100%

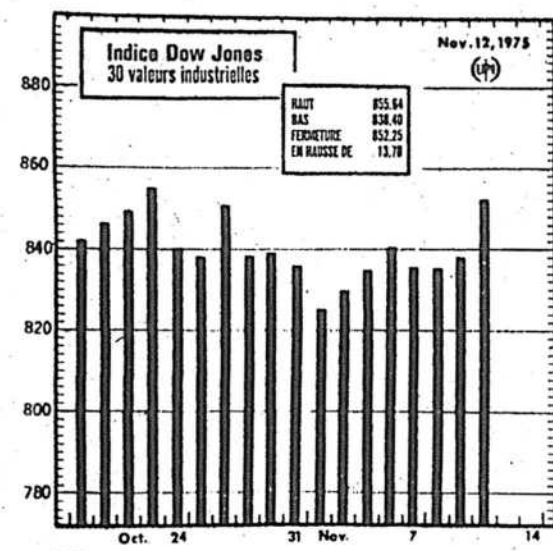
- Bordure large
- Épaisse fourrure
- Chaud doublure de peluche
- Résiste au sel
- Contrefort
- Talon laminé
- Semelle intérieure amovible
- Talon compensé incorporé



Élégance Tout Jours Plus Confortable!

NEW YORK

Dow Jones ce matin à 10 h 30: 856.50 + 4.25



par AFP et PA

NEW YORK — Très nette progression des cours hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a gagné près de 4 points à l'issue d'une séance particulièrement active. A l'origine de cette forte hausse: certaines informations en provenance de Washington indiquant un possible revirement de l'administration républicaine, qui est, semble-t-il, maintenant plus disposée à accepter le principe d'une assistance fédérale à la ville de New York, malgré le démenti apporté en cours de journée par le porte-parole de la Maison blanche, M. Ron Nessen. La baisse persistante des taux d'intérêt à court terme continue par ailleurs à ramener un nombre croissant d'investisseurs au New York Stock Exchange. Le nombre des hausses l'emporte très largement sur celui des baisses: 1,110 contre 383, avec 357 titres inchangés en clôture. A noter la bonne progression des compagnies aériennes, où PANAM, titre le plus activement traité, gagne notamment un demi-point, à 5 1/4. Les pétroles, automobiles, chimiques et pharmaceutiques ont également été fermes, de même que les ordinateurs, où IBM gagne 5 points, tandis que Burroughs avance de 3 1/4. La plupart des autres compartiments clôturent sur une note soutenue. A noter cependant l'hésitation des cuprifères, alimentaires, cinémas et grands magasins. Les mines d'or se sont par ailleurs effritées.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Form.
Abt Lb	17 510	41 1/4	40 3/4	+1/4
ACF Inc	5 126	8 3/4	8 1/4	+1/4
Acme Civ	13 164	8 1/4	8 1/4	+1/4
Adress	5 441	18 1/4	17 3/4	+1/4
Airco	14 96	21 1/4	20 3/4	+1/4
Airgas	5 25	23 1/4	22 3/4	+1/4
Allied	8 231	18 1/4	17 3/4	+1/4
Alleg	11 37	10 1/4	10 1/4	+1/4
Alm GP	8 335	23 1/4	22 3/4	+1/4
Alm Ch	6 264	12 1/4	12 1/4	+1/4
Alm H	3 379	15 1/4	15 1/4	+1/4
Alm F	10 147	16 1/4	16 1/4	+1/4
Am Air	4 46	7 1/4	7 1/4	+1/4
Am Brd	7 78	35 1/4	35 1/4	+1/4
Am C	12 392	22 1/4	22 1/4	+1/4
Am Can	7 183	30 1/4	30 1/4	+1/4
Am Cyn	9 283	26 1/4	26 1/4	+1/4
Am EIP	9 1134	20 1/4	20 1/4	+1/4
Am H	22 995	32 1/4	32 1/4	+1/4
Am Hm	24 267	33 1/4	33 1/4	+1/4
Am Mot	6 619	14 1/4	14 1/4	+1/4
Am Stand	10 1476	51 1/4	51 1/4	+1/4
Am TT	171	5 1/4	5 1/4	+1/4
Amx Cp	241	16 1/4	16 1/4	+1/4
Anacn	171	16 1/4	16 1/4	+1/4

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Form.	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Form.
Brunswk	10 182	11	10 1/4	-1/4	Heinz HJ	13 281	52	51 1/2	-1/2
Bucy Er	14 244	41	40 3/4	+1/4	Helen Crf	8	7 1/4	7 1/4	0
Budd Co	9 12	9 1/4	9 1/4	0	Hercules	50 100	23 1/4	23 1/4	0
Bulova W	19 68	6 1/4	6 1/4	0	Hershf Hd	8	42	19 1/2	18 1/2
Burl Ind	19 68	6 1/4	6 1/4	0	Hew Pck	31 254	103 1/2	103 1/2	0
Burl Nor	12 264	34 1/4	33 1/4	+1/4	Hobart M	5	21	9 1/4	9 1/4
Burnby	9 7	27 1/4	27 1/4	0	Homesk	15 275	35 1/2	35 1/2	0
Burrghs	21 1570	77 1/4	77 1/4	0	Honywil	12 617	35 1/4	34 1/4	+1/4
Camp Sp	13 278	35 1/4	34 1/4	+1/4	Houdi C	5	21	9 1/4	9 1/4
Carr Co	6 112	13 1/4	13 1/4	0	Houshf H	7 477	17 1/4	16 1/4	+1/4
Carr Co	23 77	34 1/4	34 1/4	0	Hunt Ch	18 626	11 1/4	10 1/4	+1/4
Cert Wa	8 21	7 1/4	7 1/4	0	Indus I	7 127	16 1/4	15 1/4	+1/4
Cater Tr	11 480	71 1/4	71 1/4	0	ICN Phar	57	2 1/2	2 1/2	0
CBS	11 997	46 1/4	45 1/4	+1/4	INA Cp	11 262	35 1/4	35 1/4	0
Celanese	24 74	46 1/4	46 1/4	0	Ingr Ind	13 115	69 1/4	69 1/4	0
Cerro Co	20 16	15 1/4	15 1/4	0	Irland St	9	95	37 1/2	37 1/2
Cessna	436	20 1/4	20 1/4	0	Interco	9 263	37 1/4	35 1/4	+1/4
Chmp Int	9 246	16 1/4	15 1/4	+1/4	IBM	18 1154	224 1/2	220 1/2	+2 1/2
Choc FN	30	3 1/4	3 1/4	0	Int Flaf	24	21 1/4	21 1/4	0
Chrs Crt	9 6	5 1/4	5 1/4	0	Int Harv	42 245	24 1/2	24 1/2	0
Chrs Crt	386	10 1/4	10 1/4	0	Int Minc	3 595	36 1/4	34 1/4	+1/4
Chrs Crt	7 142	27 1/4	27 1/4	0	Int Multil	7	8	25 1/2	25 1/2
Chrs Crt	8 417	39 1/4	39 1/4	0	Int Nickl	8	84	25 1/4	24 1/4
Chrs Crt	11 357	11 1/4	11 1/4	0	Int Pap	12 561	53 1/4	54 1/4	-1/4
Chrs Crt	401	7 1/4	7 1/4	0	Int TT	9 970	22 1/4	21 1/4	+1/4
Chrs Crt	27 30	4 1/4	4 1/4	0	Ippo Hsp	14	3 1/4	3 1/4	0
Chrs Crt	67 384	20 1/4	20 1/4	0	ITE Imp	7	64	14 1/4	14 1/4
Chrs Crt	9 231	29 1/4	29 1/4	0	John man	12 146	22 1/4	21 1/4	+1/4
Chrs Crt	11 510	40 1/4	40 1/4	0	John Jn	30 171	91 1/4	91 1/4	0
Chrs Crt	8 20	8 1/4	8 1/4	0	Joy Mgr	8 198	32 1/4	31 1/4	+1/4
Chrs Crt	19 436	19 1/4	19 1/4	0	Kalsu	1	25 1/2	25 1/2	0
Chrs Crt	8 91	46 1/4	46 1/4	0	Kellops	17 128	22 1/4	22 1/4	0
Chrs Crt	11 200	48 1/4	48 1/4	0	Kennecot	28 427	29 1/4	28 1/4	+1/4
Chrs Crt	4 28	44 1/4	44 1/4	0	Kerr MA	14 456	74 1/4	72 1/4	+1/4
Chrs Crt	8 111	19 1/4	19 1/4	0	Kerr MA	9 987	35 1/4	35 1/4	0
Chrs Crt	11 73	38 1/4	38 1/4	0	KLM Air	13	22	21 1/4	21 1/4
Chrs Crt	7 263	12 1/4	12 1/4	0	Koppers	8 286	35 1/4	34 1/4	+1/4
Chrs Crt	7 30	22 1/4	22 1/4	0	Kraftco	5	84	13 1/4	13 1/4
Chrs Crt	26 688	11 1/4	11 1/4	0	Krsge SS	40 447	35 1/4	34 1/4	+1/4
Chrs Crt	7 23	22 1/4	22 1/4	0	Kroehn	11	7 1/4	10	10 1/4
Chrs Crt	11 120	35 1/4	35 1/4	0	Lab Ph	7	64	9 1/4	9 1/4
Chrs Crt	11 61	31 1/4	31 1/4	0	Lilly M	8	11 1/4	7 1/4	7 1/4
Chrs Crt	406	7 1/4	7 1/4	0	Llog My	7	74	30	29 1/2
Chrs Crt	7 57	35 1/4	35 1/4	0	Llton	8	11 1/4	6 1/4	6 1/4
Chrs Crt	4 581	12 1/4	12 1/4	0	Lockhd Air	2	39	7 1/4	7 1/4
Chrs Crt	67 384	20 1/4	20 1/4	0	Loew Co	7	251	21 1/4	20 1/4
Chrs Crt	9 231	29 1/4	29 1/4	0	Lucas	4	332	10 1/4	10 1/4
Chrs Crt	11 510	40 1/4	40 1/4	0	Lukens Sil	5	15 1/2	21 1/4	21 1/4
Chrs Crt	8 20	8 1/4	8 1/4	0	Macy rth	10 126	25 1/2	25 1/2	0
Chrs Crt	19 436	19 1/4	19 1/4	0	Manwar	10 14	44 1/4	44 1/4	0
Chrs Crt	8 91	46 1/4	46 1/4	0	Marathn	2	54	8 1/4	8 1/4
Chrs Crt	11 200	48 1/4	48 1/4	0	Marathn C	11 222	34	42	42
Chrs Crt	4 28	44 1/4	44 1/4	0	Marcor	49	16 1/4	15 1/4	+1/4
Chrs Crt	8 111	19 1/4	19 1/4	0	Marin MC	2	52	58 1/2	57 1/2
Chrs Crt	11 73	38 1/4	38 1/4	0	Marlin M	6	39	15 1/4	15 1/4
Chrs Crt	7 263	12 1/4	12 1/4	0	Mass Fer	3	375	18 1/4	17 1/4
Chrs Crt	7 30	22 1/4	22 1/4	0	Max Co	7	70	14	13 1/4
Chrs Crt	26 688	11 1/4	11 1/4	0					
Chrs Crt	7 23	22 1/4	22 1/4	0					
Chrs Crt	11 120	35 1/4	35 1/4	0					
Chrs Crt	11 61	31 1/4	31 1/4	0					
Chrs Crt	406	7 1/4	7 1/4	0					
Chrs Crt	7 57	35 1/4	35 1/4	0					
Chrs Crt	4 581	12 1/4	12 1/4	0					
Chrs Crt	67 384	20 1/4	20 1/4	0					
Chrs Crt	9 231	29 1/4	29 1/4	0					
Chrs Crt	11 510	40 1/4	40 1/4	0					
Chrs Crt	8 20	8 1/4	8 1/4	0					
Chrs Crt	19 436	19 1/4	19 1/4	0					
Chrs Crt	8 91	46 1/4	46 1/4	0					
Chrs Crt	11 200	48 1/4	48 1/4	0					
Chrs Crt	4 28	44 1/4	44 1/4	0					
Chrs Crt	8 111	19 1/4	19 1/4	0					
Chrs Crt	11 73	38 1/4	38 1/4	0					
Chrs Crt	7 263	12 1/4	12 1/4	0					
Chrs Crt	7 30	22 1/4	22 1/4	0					
Chrs Crt	26 688	11 1/4	11 1/4	0					
Chrs Crt	7 23	22 1/4	22 1/4	0					
Chrs Crt	11 120	35 1/4	35 1/4	0					
Chrs Crt	11 61	31 1/4	31 1/4	0					
Chrs Crt	406	7 1/4	7 1/4	0					
Chrs Crt	7 57	35 1/4	35 1/4	0					
Chrs Crt	4 581	12 1/4	12 1/4	0					
Chrs Crt	67 384	20 1/4	20 1/4	0					
Chrs Crt	9 231	29 1/4	29 1/4	0					
Chrs Crt	11 510	40 1/4	40 1/4	0					
Chrs Crt	8 20	8 1/4	8 1/4	0					
Chrs Crt	19 436	19 1/4	19 1/4	0					
Chrs Crt	8 91	46 1/4	46 1/4	0					
Chrs Crt	11 200	48 1/4	48 1/4	0					
Chrs Crt	4 28	44 1/4	44 1/4	0					
Chrs Crt	8 111	19 1/4	19 1/4	0					
Chrs Crt	11 73	38 1/4	38 1/4	0					
Chrs Crt	7 263	12 1/4	12 1/4	0					
Chrs Crt	7 30	22 1/4	22 1/4	0					
Chrs Crt	26 688	11 1/4	11 1/4	0					
Chrs Crt	7 23	22 1/4	22 1/4	0					
Chrs Crt	11 120	35 1/4	35 1/4	0					
Chrs Crt	11 61	31 1/4	31 1/4	0					
Chrs Crt	406	7 1/4	7 1/4	0					
Chrs Crt	7 57	35 1/4	35 1/4	0					
Chrs Crt	4 581	12 1/4	12 1/4	0					
Chrs Crt	67 384	20 1/4	20 1/4	0					
Chrs Crt	9 231	29 1/4	29 1/4	0					
Chrs Crt	11 510	40 1/4	40 1/4	0					
Chrs Crt	8 20	8 1/4	8 1/4	0					
Chrs Crt	19 436	19 1/4	19 1/4	0					
Chrs Crt	8 91	46 1/4	46 1/4	0					
Chrs Crt	11 200	48 1/4	48 1/4	0					
Chrs Crt	4 28	44 1/4	44 1/4	0					
Chrs Crt	8 111	19 1/4	19 1/4	0					
Chrs Crt	11 73	38 1/4	38 1/4	0					
Chrs Crt	7 263	12 1/4	12 1/4	0					
Chrs Crt	7 30	22 1/4	22 1/4	0					
Chrs Crt	26 688	11 1/4	11 1/4	0					
Chrs Crt	7 23	22 1/4	22 1/4	0					
Chrs Crt	11 120	35 1/4	35 1/4	0					
Chrs Crt	11 61	31 1/4	31 1/4	0					
Chrs Crt	406	7 1/4	7 1/4	0					
Chrs Crt	7 57	35 1/4	35 1/4	0					
Chrs Crt	4 581	12 1/4	12 1/4	0					
Chrs Crt	67 384	20 1/4	20 1/4	0					
Chrs Crt	9 231	29 1/4	29 1/4	0					
Chrs Crt	11 510	40 1/4	40 1/4	0					
Chrs Crt	8 20	8 1/4	8 1/4	0					
Chrs Crt	19 436	19 1/4	19 1/4	0					
Chrs Crt	8 91	46 1/4	46 1/4	0					
Chrs Crt	11 200	48 1/4	48 1/4	0					
Chrs Crt	4 28	44 1/4	44 1/4	0					
Chrs Crt	8 111	19 1/4	19 1/4	0					
Chrs Crt	11 73	38 1/4	38 1/4	0					
Chrs Crt	7 263	12 1/4	12 1/4	0					
Chrs Crt	7 30	22 1/4	22 1/4	0					
Chrs Crt	26 688	11 1/4	11 1/4	0					
Chrs Crt	7 23	22 1/4	22 1/4	0					
Chrs Crt	11 120	35 1/4	35 1/4	0					
Chrs Crt	11 61	31 1/4	31 1/4	0					
Chrs Crt	406	7 1/4	7 1/4	0					
Chrs Crt	7 57	35 1/4	35 1/4	0					
Chrs Crt	4 581	12 1/4	12 1/4	0					
Chrs Crt	67 384	20 1/4	20 1/4	0					
Chrs Crt	9 231	29 1/4	29 1/4	0					
Chrs Crt	11 510	40 1/4	40 1/4	0					
Chrs Crt	8 20	8 1/4	8 1/4	0					
Chrs Crt	19 436	19 1/4	19 1/4	0					
Chrs Crt	8 91	46 1/4	46 1/4	0					
Chrs Crt	11 200	48 1/4	48 1/4	0					
Chrs Crt	4 28	44 1/4	44 1/4	0					
Chrs Crt	8 111	19 1/4	19 1/4	0					
Chrs Crt	11 73	38 1/4	38 1/4	0					
Chrs Crt	7 263	12 1/4	12 1/4	0					
Chrs Crt	7 30	22 1/4	22 1/4	0					
Chrs Crt	26 688	11 1/4	11 1/4	0					
Chrs Crt	7 23	22 1/4	22 1/4	0					
Chrs Crt	11 120	35 1/4	35 1/4	0					

L'asile politique leur est refusé

Les felquistes pourront toutefois rester en France

PARIS (d'après CP) — La plus haute Cour administrative de France — le Conseil d'Etat — a refusé hier d'accorder l'asile politique à cinq

anciens membres du Front de libération du Québec. Jacques Cossette-Trudel et sa femme, Louise, tous deux âgés de 28 ans, Jean-Marc

Carbonneau, 41 ans, Jacques Lanctôt, frère de Mme Cossette-Trudel, et Yves Langlois ont cependant reçu l'autorisation de demeurer en

France à condition de se tenir à l'écart de toute activité politique.

Ils doivent également renou-

veler leurs permis de résidence tous les trois mois.

Les cinq felquistes, anciens membres de la cellule Libération, avaient obtenu des saufs-conduits pour se rendre à Cuba en décembre 1970, après avoir été en otage durant 60 jours l'attaché commercial de Grande-Bretagne à Montréal, M. James Richard Cross.

Ils avaient gagné la France en deux groupes, en juin et août 1974, en provenance de

Cuba, via Prague, capitale de la Tchécoslovaquie.

Appel au Conseil d'Etat

Peu après leur arrivée, ils adressaient aux autorités françaises une demande d'asile politique, demande qui fut repoussée en février dernier par le Département des réfugiés et apatrides du ministère des Affaires étrangères.

En annonçant son refus, le

département invoquait le fait que les cinq requérants avaient déjà obtenu asile politique à Cuba, ce qu'ils nient avant d'en appeler au Conseil d'Etat.

En confirmant hier la décision du Quai d'Orsay, le président du Conseil d'Etat, M. André Heibronner, a cependant expliqué que l'appel était rejeté parce que les cinq Québécois n'étaient pas victimes de persécutions dans leur pays en raison de leurs activités politiques et qu'ils y risquent plutôt des accusations criminelles.

Le gouvernement du Canada a maintes fois affirmé que ceux qui ont participé à ux enlèvements d'octobre 1970, au Québec, et qui se trouvent présentement à l'étranger, seront poursuivis avec toute la rigueur de la loi à leur retour au pays.

Travailler

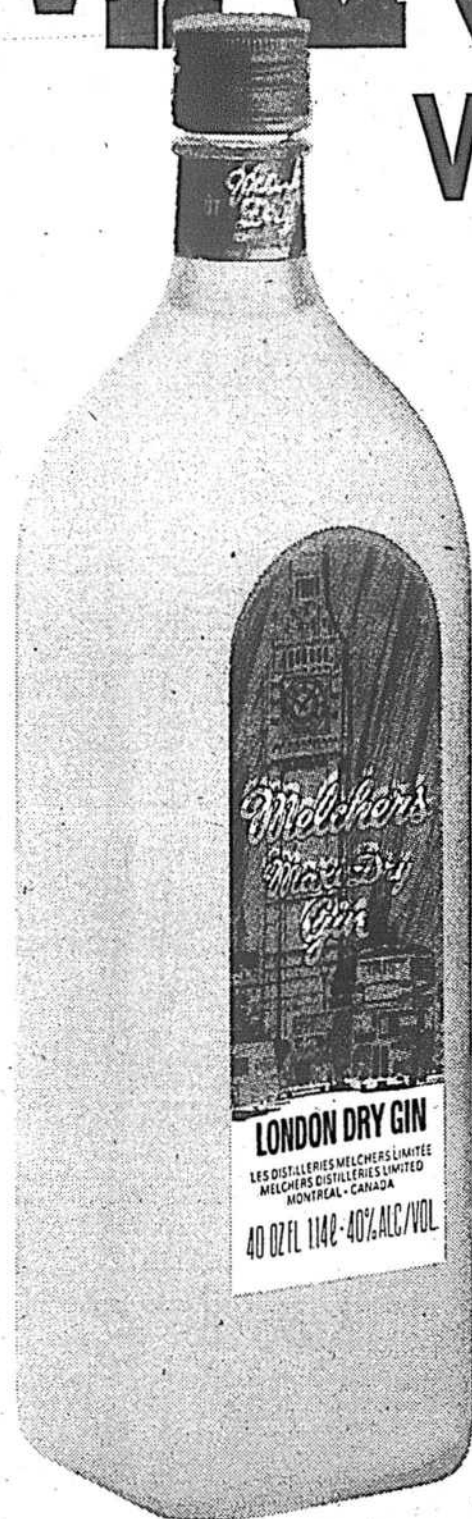
Jacques Cossette-Trudel a déjà indiqué que lui et ses compagnons avaient le mal

du pays et désiraient rentrer au Québec, mais qu'ils n'étaient nullement disposés à se soumettre à un procès.

Il avait ajouté qu'ils espéraient tous bénéficier d'une amnistie générale dans un avenir pas trop lointain.

Un de leurs avocats a par ailleurs déclaré que les cinq felquistes demandaient l'asile politique en France afin de pouvoir se trouver des emplois réguliers et voyager librement.

Même si deux d'entre eux travaillent dans un hôpital, un troisième dans une usine et un quatrième dans un hôtel, leurs papiers ne sont pas en règle et ils ne détiennent pas de permis de travail, avait ajouté l'avocat.

MAXI DRY
WATSON?

Même un "Anglais" s'y laisserait prendre.

Le goût raffiné du gin Maxi Dry de Melchers est tellement fidèle à la vieille recette anglaise que les plus fins experts n'en reviennent pas. Ce n'est pas pour rien qu'au Québec, c'est l'un des préférés.

Adolescent détenu

SHAWINIGAN (PC) — La Sûreté du Québec a révélé, mercredi, qu'elle détenait un adolescent de 16 ans relativement au meurtre de Jean-Marc Beaudoin, âgé de 12 ans, le 7 novembre dernier. Le suspect doit comparaître, au cours de la semaine, comme principal témoin à l'enquête du coroner.

Vous et la laine
affrontent le
grand nord.

Une peau à vous réchauffer le cœur.

En mouton.

Une pièce rare d'une confection et d'un style de qualité supérieure.

Provenant des plus grandes collections domestiques et européennes, un choix de vêtements exclusifs.

Et pour vos caprices: chapeaux, mitaines ou tapis vous séduiront.

Abritez-vous du froid.

Par une marge confortable de peau.

A la peau fauve.

Wild'n'Woolly
Boutiques peaux de mouton.

Place Ville-Marie 861-0162
Place Bonaventure 861-2278
15 G. rue Notre Dame 865-4507

Imaginez-vous
un
banquet
chinois...

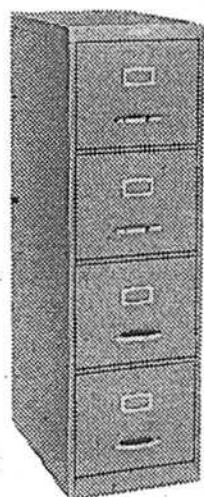
Avez-vous déjà pensé à une façon totalement différente et originale de recevoir vos invités pour une nocce, réunion de groupe social ou d'affaires?

Un banquet chinois par exemple...

Kenny Wong peut mettre à votre disposition quatre salles (pouvant accommoder de 50 à 400 personnes et plus) et vous offrir un menu copieux à un prix très raisonnable.

Cuisine conventionnelle sur demande

KENNY WONG
South Shore Inn
4065 boul. Taschereau,
Saint-Hubert
Composez 676-0301

NOVEMBRE SIGNIFIE POUR NOUS LA PÉRIODE D'UNE NOUVELLE ANNÉE POUR
DÉBUTER QUELQUES AUBAINES EN VOTRE FAVEUR

CLASSEUR

No 1241 L de Commodore — 4 tiroirs — format lettre — couleur beige — serrure qui verrouille les deux tiroirs supérieurs. Profondeur 18".

Prix sugg. \$110.00

PRIX PILON:

\$82⁵⁰



LAMPE

Modèle L11 6 de Luxe — haute intensité — deux bras pour une longueur ajustable de 24" — base ovale de 7" — couleurs: rouge, charbon et blanc.

Prix sugg. \$28.50

PRIX PILON:

\$21⁵⁰

PORTE-DOCUMENTS

Modèle 843 — très léger — serrures et accessoires au fini nickelé — couleurs: noir et brun. Dimensions: 18 1/2" X 12" X 4".

Prix sugg. \$13.50

PRIX PILON:

\$10⁷⁵



AGENDA

No 750 — couvert simili-cuir flexible — couleurs: noir et brun — format 8" x 5 1/2" — 1 jour à la page — bilingue.

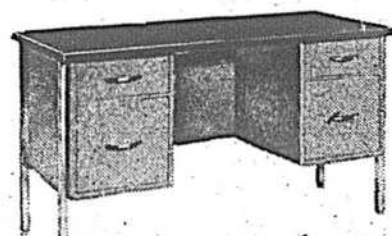
PRIX PILON: \$4⁵⁰

AGENDA
No 825B — couvert simili-cuir flexible — couleurs: noir et brun — format 8 1/4" x 6 3/4" — 1 jour à la page — bilingue.

\$6⁷⁵

PRIX PILON:

\$6⁷⁵



BUREAU EN MÉTAL

Dessus 24" x 54" — pupitre à double caisson — deux tiroirs utilisés et deux tiroirs classeurs — serrure sur tiroirs de droite — acier peint noir.

Prix sugg. \$209.00

PRIX PILON:

\$129⁹⁵



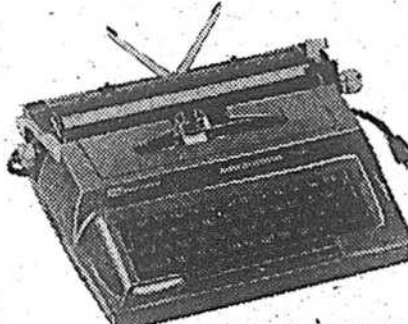
TABLE À MACHINE

Modèle F3618 de Commodore — table roulante — dessus fini simili-noyer — roulette de 2" en caoutchouc — dessus 36" x 18" — hauteur 28 1/2"

Prix sugg. \$77.00

PRIX PILON:

\$59⁹⁵



LA TOUTE NOUVELLE MACHINE À ÉCRIRE

Modèle "Electra" de Smith-Corona — c'est une portable électrique peu encombrante — chariot de 12" tabulateur pré-réglé à 9 positions — 5 touches à répétitions — demi-interligne — fourre-tout de transport solide. Prix sugg. \$189.95

PRIX PILON:

\$161⁹⁵



MACHINE À ÉCRIRE

Modèle Coronatic 1200 de Smith-Corona — vient avec cartouches de ruban — fini les doigts tachés — chariot de 12" — tabulateur réglable — clavier à 88 caractères — mallette de transport — idéal pour les envoies — retour de chariot manuel. Prix sugg. \$289.95

PRIX PILON:

\$249⁹⁵



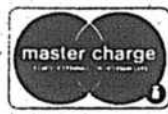
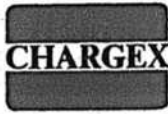
MACHINE À ÉCRIRE

Modèle "Corsair" standard de Smith-Corona — Couvercle servant de mallette — tabulateur pré-réglé à 5 arêtes fixes — chariot de 10" — Couleur: bleu — idéal pour l'étudiant. Prix sugg. \$84.95

PRIX PILON:

\$69⁹⁵

PILON INC.
FOURNITURES DE BUREAU



765 Beaubien
800 Mt-Royal
8559 St-Laurent
851 Décarie

273-9501
524-3081
381-6261
748-7961

280 St-Jacques
9034 St-Michel
A ST-JÉROME
316 St-Georges

842-4171
382-1084
436-4430

La FTQ remporte haut la main le vote dans la construction

par Jules BELIVEAU

Malgré un balayage FTQ dans la région de Montréal et une série de victoires de cette centrale syndicale dans toutes les régions du Québec, à l'exception d'une seule, le dépouillement du vote d'adhésion syndicale dans l'industrie de la construction confirme, à quelques degrés près, les positions qu'occupaient les unes par rapport aux autres les associations de salariés dans ce secteur d'activité. Et c'est la FTQ-construction qui, pour un autre terme de trois ans, y occupera la place dominante.

Le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (FTQ) ne pouvait pas cependant hier soir encore crier à la victoire totale puisque ce n'est pas avant aujourd'hui, peut-être seulement ce soir, que l'on saura s'il a réussi à atteindre son objectif primordial dans cette élection: la majorité.

Les 43,9 p. cent des voix exprimées et non exprimées — le calcul de la représentativité des parties concurrentes devant être fait sur la base du nombre total des votants inscrits — décrochés par la FTQ-construction, bien qu'ils illustrent déjà le degré de popularité de cette centrale face à ses concurrents, sera en effet sans doute dépassé lorsque le processus de pondération du scrutin sera terminé.

Une majorité encore possible

On sait que le dépouillement du scrutin effectué hier, qui n'était que la première étape — fort importante — du décompte du vote, doit nécessairement être complété par une seconde opération consistant à tenir compte également, pour fixer le degré de représentativité de chacune des associations syndicales, du nombre des heures "travaillées" pendant un an par tous les travailleurs de la construction. Des observateurs croient que ce facteur pourrait faire basculer la FTQ-construction, en ce moment minoritaire, dans une position légèrement majoritaire en lui octroyant un peu plus que 50 p. cent des voix.

Si donc, malgré le fait que les résultats du vote dévoilés hier ne sont que préliminaires, ils ne font que confirmer le statu quo dans le monde syndical de l'industrie de la construction, le principal perdant de cette élection semble, à première vue, la CSN-construction, qui a vu pratiquement tous ses espoirs déçus.

Déroute de la CSN

Tandis que la CSN a dû s'écraser devant la FTQ dans la région de Montréal — même s'il s'agissait déjà d'une solide forteresse FTQ — au compte de 4,198 voix contre 31,542, elle a été mise en déroute, quoique de façon moins spectaculaire, dans 14 des 15 autres régions

Le résultat détaillé du vote

Régions	CSD	CSN	FTQ	Syndicat Côte-Nord	Votants inscrits	Ayant voté
Montréal	1,084	4,198	31,542	225	58,698	37,002
Québec	1,763	4,181	7,740	332	23,115	14,051
Trois-Rivières	67	1,690	3,024	6	6,940	4,704
Chicoutimi	653	1,732	1,554	9	6,836	3,951
Rimouski	264	1,196	2,878	220	6,601	4,578
Sherbrooke	65	1,253	1,619	4	4,505	3,047
Saint-Hyacinthe	437	1,574	1,894	5	6,653	3,843
Sorel	12	342	1,176	2	1,797	1,561
Saint-Jérôme	159	1,418	3,957	111	9,268	5,415
Joliette	87	877	1,939	5	5,428	2,946
Val d'Or	61	523	1,522	8	4,145	2,184
Hull	40	434	2,032	8	5,603	2,700
Hauterive	12	425	323	8	1,460	794
Baie James	58	346	1,431	5	—	1,954
Drummondville	357	830	1,066	1	3,138	2,257
Sept-Îles	25	235	1,673	145	—	2,088
Totaux	5,144	21,254	65,370	1,094	148,935	93,156
Totaux en pourcentage	3.4%	14.3%	43.9%	0.07%	100%	62.5%

du Québec. Au fait, la CSN, qui a recueilli dans tout le Québec 21,254 votes comparativement aux 65,370 arrachés par son principal adversaire, soit seulement 14,3 p. cent comparativement à 43,9 p. cent, n'a remporté la palme que dans la région de Chicoutimi où, avec 1,732 voix, elle devance la FTQ par 178 votes.

La CSD-construction, elle, qui a hérité de 3,5 p. cent des voix dans tout le Québec, avec 5,144 adhésions en sa faveur, a dû partout se contenter du troisième rang, derrière la FTQ et la CSN, sauf dans la région de Sept-Îles, où elle a glissé en quatrième position.

Il fallait aussi compter en effet dans cette élection avec une quatrième formation, le Syndicat Côte-Nord de Sept-Îles, qui, principalement avec le coup de pouce qu'ont dû lui donner ici et là les artisans, est parvenu à réunir 1,094 votes en sa faveur, soit 0,7 p. cent du nombre total des votants inscrits.

Satisfaction discrète de la FTQ

Commentant les résultats du scrutin, le directeur général de la FTQ-construction, M. Guy Dumoulin, s'est abstenu de manifester une joie débordante. Il a seulement souligné, à un moment du dévoile-

ment des votes où la FTQ battait sérieusement la marche, qu'il lui apparaissait clairement que les votants s'étaient exprimés en faveur "des vrais travailleurs de la construction".

Plus tard, lorsqu'il était devenu évident que la FTQ ne faisait plus que marquer le pas, M. Dumoulin s'est plaint de nouveau des règles édictées par l'Office de la construction du Québec qui, a-t-il dit, ont empêché au moins 4,000 partisans de son organisme d'exercer leur droit de vote. Et en réponse à des questions des journalistes, il s'est dit fermement d'avis que, si la FTQ-construction devait être minoritaire, ses syndicats affiliés ne se sentiraient pas intéressés à ce qu'elle se joigne aux autres associations syndicales pour négocier dans un front commun avec le gouvernement et les employeurs.

La question du placement

De son côté, le président de la CSN-construction, M. Michel Bourdon, a attribué principalement le peu de succès de son organisme à la crainte des travailleurs de la construction d'être réduits au chômage s'ils s'opposaient ouvertement à la FTQ-construction.

"L'Office de la construction du Québec doit définir clairement le plus vite possible son attitude face

au placement", a-t-il dit, avant de déclarer: "Il n'y a aucune liberté syndicale dans l'industrie de la construction et la Commission Cléche n'y a pas changé grand-chose."

M. Bourdon avait auparavant fait allusion aux incidents survenus hier au chantier des Jeux olympiques, où quelque 35 employés électriciens membres de la FTQ auraient détruit la machinerie de leur employeur et "viré à l'envers" son bureau en guise de réprimandes destinées à cinq travailleurs partisans de la CSN.

Quant au président de la CSD-construction, M. Renald Carey, il n'a pas caché non plus sa déception. Et il a souligné également voter comme ils l'auraient soutenu n'avaient pas été libres de que les travailleurs de la construction, impressionnés qu'ils étaient par le quasi-monopole du placement syndical toujours détenu par la FTQ-construction.

Bagarre et vandalisme

Tandis que se déroulait le dépouillement du scrutin syndical de l'industrie de la construction au siège social de l'Office de la construction, hier, une bagarre mettant aux prises des travailleurs membres de la FTQ-construction et des confrères partisans de la CSN-construction a éclaté au chantier des Jeux olympiques.

Un porte-parole des entreprises et de l'administration municipale de Montréal a indiqué que l'incident qui mis le feu aux poudres est venue du refus manifesté depuis quelques temps par quelque 35 électriciens membres de la FTQ à l'emploi de la firme Arnaud Électrique d'effectuer du travail en temps supplémentaire. C'est lors que quelques électriciens membres de la CSN, appelés par cet employeur, se sont présentés à l'ouvrage que la bombe a éclaté.

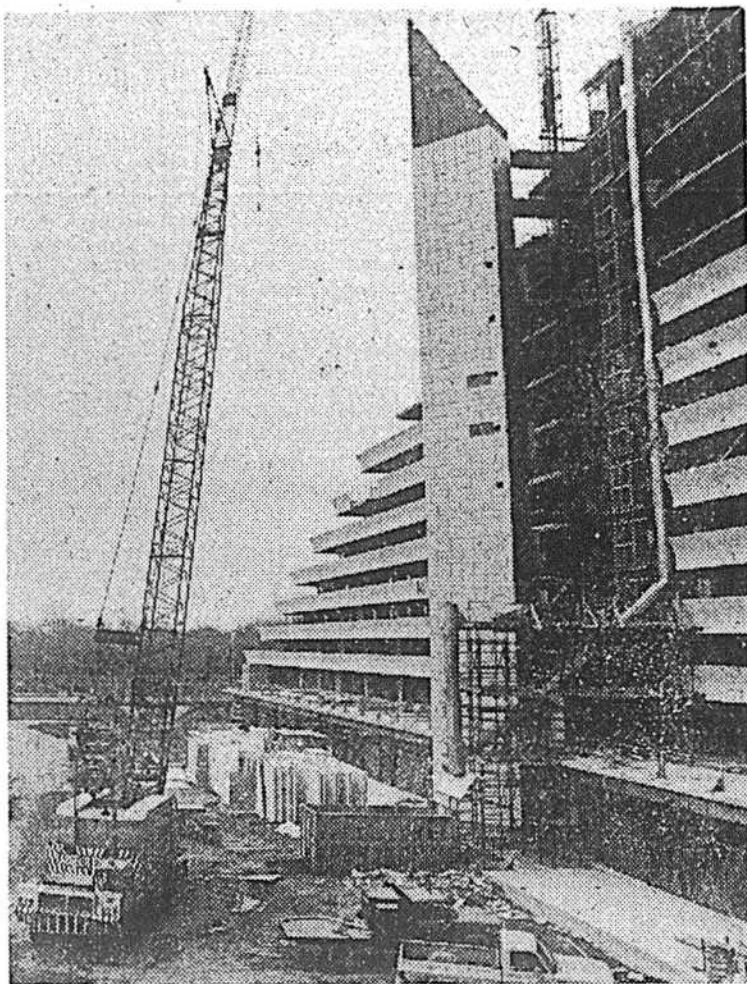
Résultat: des dégâts ont d'abord été causés aux équipements d'Arnaud Électrique, et un câble d'alimentation électrique important pour la poursuite normale des travaux de construction dans le secteur du parc de stationnement et de la centrale thermique a été sectionné.

En début de soirée, hier, la panne d'électricité n'avait pas encore été réparée et personne ne pouvait dire quand un remède serait apporté à la chose. Les entrepreneurs du secteur touché préféraient attendre que les esprits se soient refroidis avant de prendre une décision.

Le président de la CSN-construction, M. Michel Bourdon, qui suivait tant bien que mal le déroulement de la situation depuis les bureaux de l'Office de la construction du Québec, a souligné devant les journalistes que des membres de la Sécurité du Québec avaient procédé à quelques arrestations parmi les électriciens membres de la FTQ-construction.

M. Bourdon s'est dit convaincu que cet accrochage entre travailleurs membres de deux centrales syndicales rivales n'était pas le fruit du hasard, mais qu'il avait été soigneusement prémédité.

"Un représentant de la CSN au dépouillement du scrutin, a affirmé M. Bourdon, s'était laissé dire par son vis-à-vis de la FTQ, quelques heures avant l'incident, que des membres de la CSN au chantier des Jeux olympiques allaient en être exclus contre leur gré. Et c'est ce qui s'est produit."



Pendant qu'à quelques centaines de pieds de là le chantier olympique accuse d'importants retards, la construction du village olympique progresse à grands pas, au point que les ouvriers pourront travailler bien au chaud cet hiver. Même, le nivellement du terrain est presque terminé, et les aménagements extérieurs sont commencés.

Le Village sera prêt à temps et au coût prévu

par Guy PINARD

Il n'est absolument pas question que le coût de la construction du village olympique passe de \$78 à \$90 millions comme le pensent certains observateurs. C'est là du moins l'opinion du directeur général du village olympique, M. Yvan Dubois, considéré comme l'un des directeurs généraux du COJO les plus respectueux du budget établi.

M. Dubois s'appuie sur deux facteurs bien précis. D'abord les coûts des matériaux utilisés sont à peu près tous connus et conformes aux prévisions budgétaires. D'autre part, l'avancement des travaux suit d'assez près le cheminement critique, éliminant ainsi la nécessité de recourir aux coûteux surtemps pour le rattrapage.

Il suffit de se rendre sur les lieux pour constater jusqu'à quel point le village peut progresser rapidement. Le briquillage est terminé depuis près de six semaines. Les appartements sont fermés à 95 pour cent, et il n'est pas faux de penser que, tous les seront avant le venue des grands froids, de sorte que les ouvriers des corps de métiers (électriciens, plombiers, etc.) pourront travailler bien au chaud.

La pose des cloisons en gypse progresse à un rythme d'un étage complet par semaine, et ce rythme s'accroît à mesure que l'on approche du sommet (le 19^e étage) à cause de la forme pyramidale des tours. Dans certains cas, les bagnoires sont même en place et les tuiles sont posées dans les salles de bains.

Retardée par la nécessité de renforcer le système d'ancrage, la pose des sections de balustrade (dont le poids varie de 1,25 à 3,50 tonnes) a repris son rythme régulier.

Quant au nivellement du terrain, il est presque terminé, et même les aménagements extérieurs sont très avancés.

En somme, M. Dubois traduit bien la réalité quand il affirme que le village sera prêt à temps et remis au COJO à la date prévue, le 15 mai 1976.

Les dépenses du village

Le maire du village olympique est tout aussi catégorique quant au respect du budget "final" de \$77,4 millions, établi et surveillé par le mandataire coordonnateur H. Anscomb et Roy.

"Ce chiffre comprend \$4 millions de plus que le chiffre avancé à la Commission parlementaire de juillet dernier, mais ces \$4 millions sont justifiés, d'autant plus que depuis juillet, nous avons pris des décisions que nous ne pouvions prendre à l'époque," dit M. Dubois.

Ces justifications sont la piscine intérieure de \$300,000 avec services connexes, l'utilisation de parqueterie de bois pour le recouvrement des planchers, les diviseurs de balcons, et les modifications apportées

à la mécanique au rez-de-chaussée, qui sera utilisée pour des modules d'hébergement plutôt que pour des boutiques, à cause du surcoût de résidents, dont le nombre est passé de 8,800 à 11,300 (athlètes et accompagnateurs).

Aux coûts de la construction, \$77,4 millions, il faut ajouter environ \$1 million (qu'on espère récupérer plus tard), pour corriger le système d'ancrage des balustrades, et \$6,6 millions pour les aménagements spécifiques, qu'il aurait fallu faire de toute façon, quel qu'ait été le type de village choisi. On en arrive donc à un total de \$85 millions.

Aménagements spécifiques

Ces aménagements spécifiques sont des éléments comme la Place des Nations, où sera hissé le drapeau national de chaque contingent après son arrivée, le théâtre en plein air, le centre de contrôle à l'arrivée pour l'émission du passeport de séjour et l'inspection des bagages, le café-terrasse, pour en mentionner quelques uns à l'extérieur. À l'intérieur, on peut mentionner la transformation temporaire des cuisines des appartements en dressoirs pour les athlètes, et l'installation temporaire de sanitaires supplémentaires dans le noyau central, ce qui ne sera pas superflu quand on sait qu'en moyenne, sept athlètes devront se partager la même salle de bain.

Les frais d'opérations

L'opération "village olympique" comprend également les frais de fonctionnement du village olympique, y compris évidemment la location de l'Ecole Marguerite-Marie-de-la-Jammeraie, qui sera utilisée comme centre international.

Le budget déposé par le COJO à la Commission parlementaire de juillet prévoyait des dépenses de \$6,718,000 pour le fonctionnement du village, et une récupération possible de \$1,5 million, sous forme de frais de séjour à être payés par les athlètes, pour un déficit de \$5,2 millions.

Normalement, comme le nombre d'athlètes et d'accompagnateurs à loger a augmenté de 28 pour cent, on pourrait s'attendre à ce que le budget (et aussi la récupération) augmente de 28 pour cent.

Mais le maire du village olympique met les journalistes en garde contre une telle conclusion. "Attendez que je publie mon nouveau budget," a dit M. Dubois. Je doute très fort que l'augmentation soit de l'ordre de 28 pour cent."



photo Denis Courville, LA PRESSE

Cinq incendies: un mort, 3 suspects

Cinq incendies se sont déclarés en l'espace de quatre heures, la nuit dernière, dans cinq restaurants de l'est de la ville. C'est d'ailleurs à la suite d'un de ces incendies, qui a endommagé lourdement le Bar-Salon Baltimore, coin Ontario et Saint-Hubert, qu'une personne a péri. Trois suspects ont d'ailleurs été arrêtés pour être interrogés relativement à cet incendie. La police et la section des incendies criminels enquêtent sur la cause de ces incendies qui pourraient être reliés à un "racket" de la protection ou un "règlement de compte".

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

la presse

JEUDI
13 NOVEMBRE 1975

BARRY (Maria) — A Montréal, le 11 novembre 1975, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Edouard Barry, née Maria Brabant. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Justine-de-Newton, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Napoleon-Jules) — A Montréal, le 12 novembre 1975, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Napoleon-Jules Benard, fils de feu Joseph Benard et de feu Flore Des-côtes, frère d'Henriette et Louis. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 1415 est, rue Fleury, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BERNIER (Jeanne) — A Lachine, le 12 novembre 1975 à l'âge de 64 ans, est décédée Jeanne Bernier, fille de M. et Mme Alphonse Bernier, elle laisse dans le deuil, sa sœur Mme Eugène Lamarche, sa belle-sœur Mme Alphonse Bernier ainsi que plusieurs neveux et nièces également sœur de feu Dr. Alphonse Bernier et de feu Paul Bernier. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc. 1750, rue Notre-Dame angle 18ème avenue, Lachine, pour se rendre à l'église St-André-Hubert, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture.

ATTENTION

Ne jetez pas vos livres nous les achetons
La Librairie Québécoise
1417 Amherst
523-3305
après-midi seulement

BENOIT (Camille) — A Montréal, le 12 novembre 1975 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Camille Benoit, époux de Béatrice Berthiaume, demeurant boul. Pie-IX, Montréal-Nord, il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Denise (Marcel Camiraud), de Trois-Rivières, Fernande (Gérard Lacroix), Gilles, Jean-Claude (Claudette Bertrand), Michel (Thérèse Guénette), Micheline (Serge Mercier), ses 8 petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Richard Georges Godin Ltée 10540, rue Papineau, à 10h45 pour se rendre à l'église St-Marys-Canadiens, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Parc du Souvenir, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Jeffrey) — A Montréal, le 13 novembre 1975, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jeffrey Boucher, époux de Bernadette Houle, père de Gaëtan, Paul-Emile, Claude, Dollard, Julien, Eugène, Lionel, Robert, Jean-Luc, Muguette et Gaëtan. Il laisse dans le deuil ses trois fils et ses quatre petites-enfants, un frère et deux sœurs. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARBONE (Pietro) — A Montréal, le 9 novembre 1975, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Pietro Carbone, époux d'Ida Petelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 2251, rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Angéline) — A Montréal, le 12 novembre 1975, à l'âge de 86 ans et 9 mois, est décédée Angéline Brodeur, épouse de feu Albert Brodeur. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gaston, époux d'Olivia Forget, Emilie, Lucien, époux de Shirley Walker, Thérèse, Simone, Jean-Paul, époux de Marie Beaudry, Rolande, épouse de Léo Morrissette, Roland, époux de Laurette Delarosbil, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet et Alfred Dallaire Inc., 1922, boul. Rosemont, à 9h55, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Rose) — A Montréal, le 12 novembre 1975, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Pierre-Albert Chaput, née Rose Delaire. Lui survivent ses enfants: Maurice, époux de Pauline Laferrière, Thérèse, épouse de Marcel Grenier, Marcel, époux de Graciette Arsenault ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (rév. père Damase) — A Ste-Agathe, le 13 novembre 1975, à l'âge de 76 ans, est décédé Rév. père Damase Couture, o.m.i., missionnaire à Fort George, Baie James, depuis 1929. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 1335, rue Ontario est pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 2h30 et de là au cimetière de la communauté de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARIE (Mario-Anne) — A Montréal, le 11 novembre 1975 à l'âge de 93 ans et 6 mois est décédée Mlle Marie-Anne Decarie, fille de feu Henri Decarie et de feu Marie Decarie, elle laisse dans le deuil, deux frères: Alphonse Decarie et l'abbé F.L. Decarie. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée angle boul. Decarie et Avenue Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Louis) — A Gaspé, le 10 novembre 1975, à l'âge de 79 ans est décédé M. Louis Dufresne, époux de feu Alexandrina Bernatchez, père de Roger, Jeanne-d'Arc, Romain et Avela. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Eng., 1750, rue Amherst, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

DUMAIS (Marie) — A Montréal, le 12 novembre 1975, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Marie Dumais, épouse de feu Israël Dumais; elle laisse dans le deuil 6 filles: Marie-Anne (Mme Roméo Jodoin), Cécile (Mme Claude Galipeau) Marie-Jeanne (Mme Charles Martineau), Irène (Mme Gabriel Garand), Hélène (Mme veuve Marcel Dyson), Jeannette (Mme Edouard Robillard), ainsi que 1 bru Mme Germaine Dumais et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, à 12 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 1 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARRAR (George) — A Montréal, le 11 novembre 1975, à l'âge de 59 ans, est décédé M. George Farrar, époux de Rachel Galipeau, demeurant 138 rue Mercier, St-Jean, père du Dr. David Farrar, Helen, Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Oligny Ltée, 110, rue St-Georges, St-Jean, pour se rendre à la cathédrale de St-Jean, où le service sera célébré à 10 h a.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Emilienne) — A Montréal, le 10 novembre 1975, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Emilienne Galarneau, sœur de Mme Alcide Joly (Marie). Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-M.-D. Cyr Eng., 1039, rue du Collège, St-Vincent-de-Paul, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARGANO (Arthur) — A Lachine, le 12 novembre 1975, à l'âge de 62 ans, est décédé Arthur Gargano, époux de Rose Timbro, père de Jeannette (Mme Réal Gagnon), Monique (Mme Charley Parino); il laisse également 4 petits-enfants, 4 frères: M. et Mme John Gargano, M. et Mme Rocco Gargano, M. et Mme Gaëtan Gargano et Joseph Gargano, ses sœurs: Doris (Mme William Pétrie), Aline (Mme Jean Levasseur), Corinne (Mme Roger Piette), Imelda (Mme Georges Pilon), Carmel (Mme John Gordon). Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc., 620, rue Provost, Lachine, pour se rendre à l'église Trés-Sacrement, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

GERVAIS (Claude) — A Montréal, le 5 novembre 1975, à l'âge de 50 ans et 9 mois, est décédé M. Claude Gervais, natif de Longueuil, il laisse dans le deuil, ses enfants: Lise, Louise et Claudette, son frère Fernand et sa sœur Fleurette (Mme O. Cyr). A la demande du défunt, la dépouille mortelle n'a pas été exposée, son corps ayant été donné à l'Université.

JOLY (Laura) — A Montréal, le 12 novembre 1975, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Albert Joly, née Laura Laviolette. Elle laisse sa fille Mme Edouard Lalonde (Raymonde). La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis. Avis des funérailles plus tard

LAPOINTE (Jean-Paul) — A Montréal, le 11 novembre 1975, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Jean-Paul Lapointe, fils de feu Adélaide Lapointe et de feu Albina Alaire. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Adolphe Lemay Inc., 17 est, avenue Laurier, à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Florienne) — A Drummondville, le 11 novembre 1975, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Arthur Laporte, née Florianne Smith. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.N. Donais Ltée, 191, rue Lindsay, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Drummondville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF (Juliette) — A Chomedey, le 12 novembre 1975, à l'âge de 77 ans, est décédée Juliette Viens, épouse de feu Armand Leboeuf, mère d'Hubert, époux d'Hermance Breault. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc., 1565, boul. Labelle, Chomedey, à 12 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pie X, où le service sera célébré à 1 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Jeannette) — A Montréal, le 11 novembre 1975 est décédée Mlle Jeannette Lévesque, fille de feu Joseph Lévesque et de feu Louise Rioux. Elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée, 1120, rue Jean-Talon est pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Léopold) — A St-Eustache, le 10 novembre 1975, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Léopold Longpré, époux d'Annette Deslauriers, demeurant 244, rue Drouin, St-Eustache, père de Suzanne (Mme Peter Vlachos), Christine (Mme Robert Trotter), Léopold jr., Pierre et Annette. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils, 105, rue St-Eustache, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 9h30 a.m. et de là au cimetière de l'Ange-Gardien, C. Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

MARSAN (Jean-Denis) — A Montréal, le 13 novembre 1975, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Jean-Denis Marsan, époux de Madeleine Caestagne, demeurant rue St-Just. Il laisse dans le deuil, ses sœurs: Lizou, Suzanne, Monique, Ginette, ses frères: Donald, André, Gilles, belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que plusieurs autres parents. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga, à 10h a.m. pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 10h30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

MARTIN (Annette) — Subitement à Terrebonne, le 11 novembre 1975, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Annette Martin, née Annette Marceau, infirmière licenciée en hygiène sociale, épouse de M. Adélaide Martin, commerçant en fer, mère de Céline (Mme Pierre Lussier), grand-mère d'Alain, Jocelyn, Janick et Eric. Demeurant 1033, montée Masson, Lachenaie. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Guay et Fils, 756, rue St-Louis à Terrebonne, pour se rendre à l'église paroissiale St-Louis-de-France de Terrebonne, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MINEAU (Jeannette) — A Montréal, le 12 novembre 1975 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve François-Xavier Mineau, née Jeannette Lemieux, elle laisse ses enfants: Mme Léo Dussault (Gilberte), Jacques, Claude, Marcel, Richard, André et Gilles, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Albert) — A Mercier, le 12 novembre 1975 à l'âge de 70 ans 8 mois est décédé M. Albert Provost, demeurant 5302 chemin de la Côte St-Paul à Montréal, époux de Rhea Bissonnette, père de Jean-Paul (Denise Picard), Lucille (Richard Giroux), Jeanne (André Vinet), René (Angéline Pastier), André (Micheline Houde), Lise (Robert Trotter), Michel (Micheline Dufresne), ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Michel Thériault Inc., 4, rue Vervais, Mercier, à 10h15 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, de Châteauguay, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière de Ville Mercier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

MOREAU (Mary) — A Montréal, le 11 novembre 1975, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Edouard Moreau, née Mary Lyons. Elle laisse ses enfants: Camilla, Lambert, Benoit, époux de Denise Landry, André, époux de Pauline Léonard, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINT-LOUIS (Adélaide) — A Montréal, le 12 novembre 1975, à l'âge de 72 ans, est décédée M. Adélaide Saint-Louis, époux de feu Gloria Biron; il laisse dans le deuil sa fille Mme Lionel Léonard (Gisèle) et ses petits-enfants: Gilles et Yves. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée, 340 est, Jarry, à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Thomas Apôtre, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SMART (Angéline) — A Montréal, le 11 novembre 1975, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Bruce Smart, née Angéline Jamin. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée 2630 ouest, Notre-Dame pour se rendre à la chapelle de la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SPENARD (Mme Cécile) — A Montréal, le 10 novembre 1975, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Cécile Spénard, née Cécile Béliveau, elle laisse dans le deuil un fils Serge et sa mère Mme veuve Armand Béliveau. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 7895 est, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SURPRENANT (René) — A Montréal, le 12 novembre 1975, à l'âge de 54 ans, est décédé M. René Surprenant, époux d'Agathe Rail, employé du C.P.R. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée, 3198 est, rue Ontario, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Wilfrid) — A Longueuil, le 12 novembre 1975, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Wilfrid Tanguay, époux d'Emilienne Boivin, demeurant à Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 70, boul. Lemoyne, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Jérôme lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

LeBLANC — Judy (née Greig) et André sont fiers de vous annoncer la naissance de leur fille Anne à l'hôpital Général Lachine, mardi le 11 novembre 1975.

RENE DE COTRET—Maurice et Nicole (née Yelle) sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant Charles-Frédéric, le 12 novembre 1975 à l'hôpital St. Mary's.

ZIMMERMAN — Dr Gilbert et Judy (née Sheppard), sont fiers d'annoncer la naissance de leur fille Lisa Anne, le 7 novembre 1975, à l'hôpital St-Mary's. Mille remerciements au Dr. Rubinstein et à l'équipe de la salle de maternité.

REMERCIEMENTS



M. Hervé FONTAINE

Mme Bertha Shank-Fontaine remercie sincèrement parents et amis d'avoir offert si généreusement tributs floraux, messes, assistance aux funérailles, lors du décès de son époux Hervé Fontaine, décédé le 6 octobre 1975 à l'hôpital Maisonneuve à l'âge de 65 ans, retraité d'Atlas Asbestos autrefois de St-Louis-de-Pintade (Lévis). Surent remarqués aux funérailles ses frères et sœurs: M. et Mme Lorenzo Bouchard (Généva), Mme Henri Fortier (Éliette), M. et Mme Louis-Honoré Fontaine (Charles), Mme Lucien Cantin (Jeanne), Mme Donat Paradis (Annette), M. et Mme Roland Fontaine, M. et Mme Rosario Shank (Gingues), Vermont, M. et Mme Alphonse Shank (Ste-Rose) M. et Mme Hilaire Shank (Vermont), M. et Mme Robert Shank (Abilbi), M. et Mme Paul-André Fontaine et ainsi que de nombreux neveux et nièces. Que ces remerciements soient considérés comme personnels.

Réal Diotte tenu criminellement responsable de la mort de Benoit

Réal Diotte a été tenu, hier, criminellement responsable de la mort de Richard Benoit, 23 ans, abattu le 22 octobre dernier à l'intersection des rues Frontenac et Sainte-Catherine.

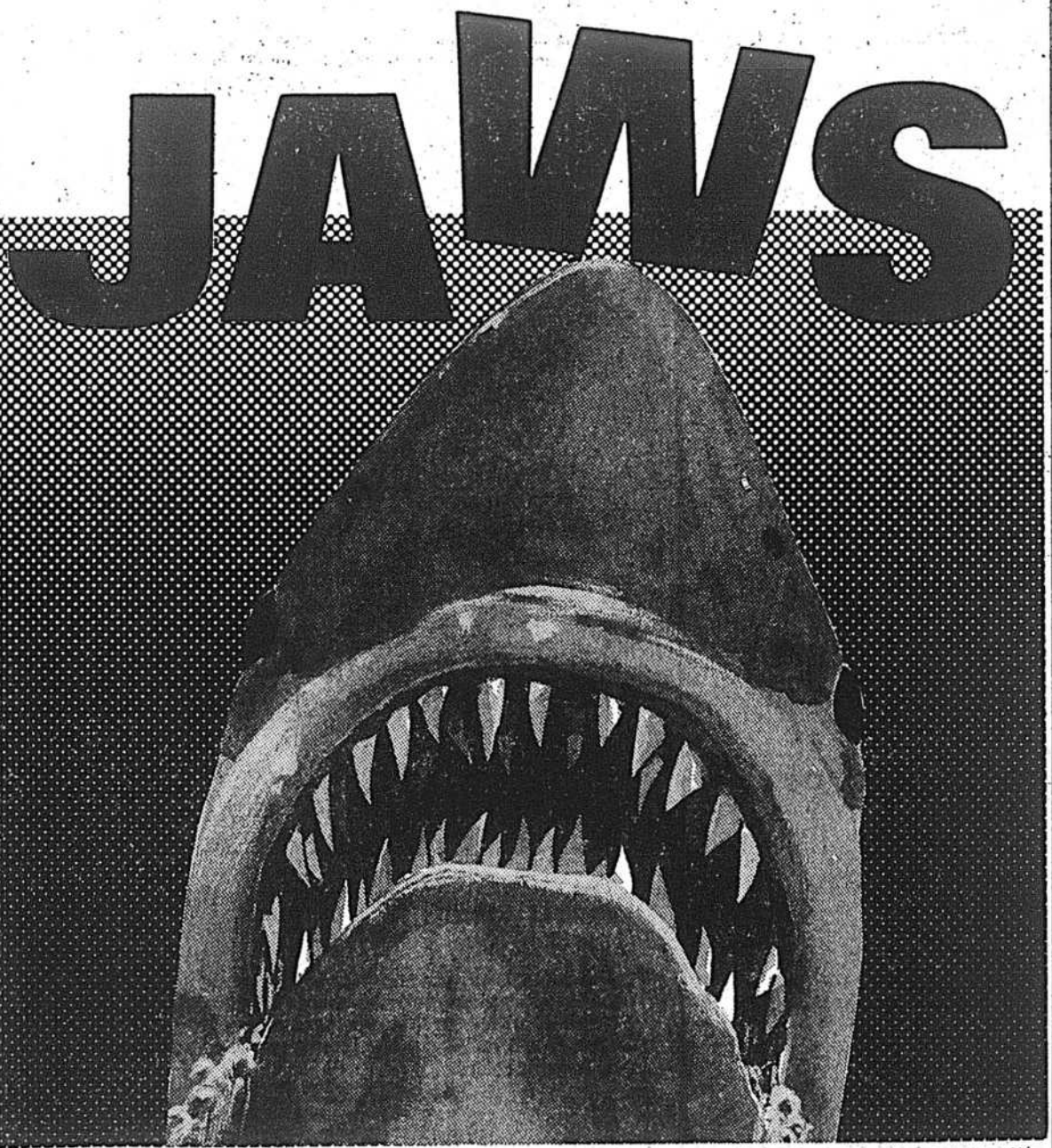
Le coroner Roch Héroux n'a entendu que quatre témoins avant de rendre son verdict. Diotte avait d'ailleurs reconnu être responsable de la mort de Benoit aux policiers chargés de l'enquête.

Il a expliqué hier devant le coroner qu'il avait bu toute la journée avant de se rendre le soir en compagnie d'un ami à la Brasserie Soujis.

La table voisine se tenaient "Guénille", "Looser" et la victime Benoit. En quittant la Brasserie, Diotte a été suivi à l'extérieur par "Guénille", de son vrai nom Richard Côté, qui lui a montré des photos qu'il avait prises de Benoit en colère.

Le témoin Diotte a alors raconté que la bande de Côté battait des jeunes du quartier, qu'il avait battu son jeune frère et que les photos montrées par Côté faisaient voir ce dernier souriant entre deux jeunes qui avaient été battus et déshabillés et dont les cheveux avaient été cou-

McKENNA
CÔTE-DES-NEIGES.
Floristes
Depuis 1951
731-4992



LES DENTS DE LA MER

UN SUSPENSE REMARQUABLE DE LA PREMIÈRE À LA DERNIÈRE
LIGNE TOUS LES JOURS À PARTIR DU 15 NOVEMBRE DANS

la presse